

Transcription : Marie Latour

TRAITE DE L'ARCHITECTURE
SUIVANT VITRUVÉ

Où il est traité des cinq ordres de colonnes, savoir, toscane, dorique, ionique, corinthe et composite, divisées en sept chapitres qui enseignent leurs différentes proportions, mesures et noms propres, suivant la pratique des plus anciens architectes grecs et romains, comme aussi de tous leurs membres généraux et particuliers, nécessaires à la construction des temples, palais, châteaux, forteresses, et tous autres bâtiments avec leur dépendance.

Comme portes, arcs triomphaux, fontaines, sépultures, cheminées, croisées, vestibules, plafonds et autres ornements, servant tant à l'embellissement des édifices des villes qu'aux fortifications nécessaires d'icelles.

Dessinés par Maître Julien Mauclerc, sieur du Lignerou-Mauclerc, la Brossardière et Remanguis.

Où il a été ajouté les diverses mesures et proportions de ces fameux architectes Scamozzi, Palladio et Vignole, et quelques règles de perspective.

Le tout représenté en cinquante grandes planches en taille-douce, enrichies des plus rares ornements de l'antique et chapiteaux d'extraordinaire grandeur.

Et mis en lumière par Pierre Daret, graveur ordinaire du Roi. Oeuvre nécessaire aux architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, ingénieurs, orfèvres, menuisiers et tous autres qui se délectent du dessin.

À Paris,
Chez Pierre Daret, graveur ordinaire du roi,
rue Saint Jacques, proche le cloître Saint-Benoît.

1648.

Avec privilège du Roi.

[n. f.]

Frontispice : Icosaedron/ Exaedron/ Tetraedron/ Octahedron/ Dodecaedron

Foi, Espérance/ Charité/ Prudence/ Tempérance/ Force et Justice

« En fuyant oisiveté j'acquier immortalité »

Astrologie /Grammaire et rhétorique /Géométrie et musique/ Dialectique et arithmétique

[n. f.]

À Monsieur Malo, conseiller du roi, en son Parlement.

Monsieur,

Toutes les fois qu'il me souvient des faveurs que feu mon père a reçues de votre Maison, je ne me trouve pas moins votre redevable que lui. Il me semble qu'en me donnant la vie, il m'a fait un secret commandement d'acquitter ses dettes, et que je ne puis, sans lui être ingrat, l'être à ceux qui l'ont obligé autant qu'un homme de sa condition le pouvait être. Mais le juste motif qui me fait reconnaissant ne me fait pas solvable. Il ne faut que de la bonne volonté pour reconnaître un bienfait reçu, et il faut de la fortune pour en faire le paiement. Cette dernière me manque, Monsieur, et je ne crois pas qu'à l'avenir, elle me donne plus de moyen de payer qu'elle ne m'en a donné par le passé. Il est vrai que j'ai quelquefois ouï dire aux savants, dont mon art m'a donné la connaissance, que le plus indigent des hommes peut payer la plus grande des dettes, que celui-là s'acquitte entièrement qui confesse hautement qu'il est débiteur, et qu'une véritable reconnaissance est un véritable paiement. Je sentais bien en moi-même quelque mouvement, qui, par un pur instinct de la nature, me portait à croire cette doctrine des sages. Mais le langage du monde me faisait douter d'une si haute vérité. Je voyais que l'usage était formellement contraire, qu'un créancier ne se payait pas de morale et de belles paroles, et que selon le commerce ordinaire des hommes, une dette n'était pas acquittée pour être bien reconnue. Je balançais, Monsieur, entre des préceptes si différents, et ne savait encore auquel me résoudre,

[n. f.]

lorsque la fortune me donna de nouvelles preuves de sa haine ; et bien loin de contribuer quelque chose pour me dégager de mes anciennes dettes, elle me contraignit d'en faire une nouvelle. Car il y a quelques temps, Monsieur, que j'eus besoin de votre protection, et vous me l'accordâtes avec tant de générosité que vous ne me donnâtes presque pas le loisir de vous en faire la très humble supplication. Ce fut en effet de cette haute et solide vertu, qui vous élève au dessus de la coutume et du siècle qui donne de l'éclat à la pourpre même que vous portez, et qui vous fait considérer comme un de ces anciens sénateurs qu'on appelle encore les pères de la patrie, les protecteurs des persécutés et les dieux visibles des États. Mais il ne m'appartient pas, Monsieur, d'entrer dans un discours dont je ne saurais sortir qu'à ma confusion. Je laisse un si noble emploi à ces grands hommes de notre siècle, qui font profession d'étudier les grandes vertus, et après les avoir bien connues, de leur donner les louanges qu'elles ont méritées. Je me restreins donc à ce qui est de mon pouvoir, je veux dire, Monsieur, à vous confesser que je ne puis rien, et qu'en toutes façons je me reconnais également insolvable. Je le suis même au-delà de ma propre créance. Car je trouve que les choses que j'ai dessein d'employer pour être quitte, se convertissent en obligations et deviennent de la nature de mes premières dettes. Je dis ceci, Monsieur, pour ce qu'ayant recouvré depuis quelques années un ouvrage d'architecture, que les maîtres de l'art estiment un chef-d'œuvre, mon intention était de vous en faire un présent, et par ce présent vous convier à rabattre quelque petite partie de ce que je vous dois. Mais il en arrive tout autrement que je ne me suis figuré. Car en vous présentant le travail de Monsieur de Mauclerc, je m'aperçois que tout excellent qu'il est, il a besoin aussi bien que moi de trouver un nom illustre, un défenseur puissant, et en un mot, un asile tel que celui de votre vertu et de votre condition, pour être à couvert de l'envie des hommes et de la malignité du siècle. Je vous demande donc, Monsieur, au lieu de vous donner, je sollicite derechef votre générosité. Je recherche de nouvelles faveurs, et en vous suppliant d'agréer mon ouvrage, je vous conjure de prendre et l'ouvrage et l'ouvrier en votre protection. Je me promets de votre bonté qu'elle ajoutera encore cette grâce à tant d'autres, et

quand elle me devrait faire vivre et mourir ingrat à force de bienfaits, qu'elle ne me refusera pas la plus grande de toutes qui est de me croire aussi véritablement, que je suis obligé de l'être.

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, P. Daret.

[n. f.]

AU LECTEUR.

La gloire est la récompense des bonnes actions, et quoi que l'on dise de la vertu, qu'elle est elle-même son prix, il est néanmoins bien extraordinaire que par ce principe l'homme se porte au bien. La gloire est son plus agréable et plus continuel objet. Il l'aime, et par un effet de son amour il se porte ardemment à entreprendre tout ce qui lui en peut donner la possession. Il devient modéré, il devient magnanime, il devient prudent, et par mille preuves qu'il rend de sa vertu, il donne mille témoignages du désir qu'il a de posséder la gloire. Par ce désir tous les hommes rendent vertueuses les inclinations qu'ils reçoivent de la naissance. Par ce désir, les uns se sont acquis le titre de vaillant, les autres de grands politiques. Beaucoup ont embrassé les Lettres, et suivant les beaux mouvements de leur esprit, les uns ont été loués pour leur piété, et les autres ont remporté la gloire d'être arrivés à la perfection de ce qu'ils avaient entrepris et d'être un exemple à tous ceux qui aiment la réputation de leur pays autant que la leur propre. L'auteur de l'ouvrage que je vous présente, Lecteur, s'est mis au nombre de ces vertueux. Il était gentilhomme, et pour donner à sa profession ce qu'il devait, il suivit le grand Henri partout où les besoins du Prince appelaient ceux de sa condition. Mais la France ayant reçu de la bonté, aussi bien que de la valeur de son roi une paix générale. Monsieur de Mauclerc se retira chez lui, où secondant la force de son génie, il fit cet ouvrage qui n'est pas moins glorieux pour les Français qu'il l'est pour son auteur. Sa matière a été traitée par plusieurs étrangers. Mais il l'a aussi bien entendue qu'eux, et quoiqu'ils l'aient précédé en la publication de leurs pensées, ils n'ont sur lui que l'avantage du temps. Il y a fait des remarques qui sont autant de règles, et des éclaircissements qui doivent passer pour de solides instructions, et partout la disposition est si admirable qu'il nous oblige à croire qu'il ne l'a pas réduite en l'état où elle est, que par un long temps et par une curieuse recherche. Sa mort est cause que cet ouvrage n'a point vu le jour plus tôt. Mais il est rendu à la France après un demi-siècle qu'il lui a été ravi. C'est tout le corps de l'architecture ; c'est un traité entier de cet art qui donne au marbre et à la pierre le moyen de devenir les délices des hommes, qui les rend la pompe des palais, les embellissements des temples et les plus durables monuments que l'ambition des hommes ait pu trouver pour rendre leurs richesses et leur puissance recommandables à l'avenir. Il en a aussi toujours été estimé ; il est devenu comme familier dans la cour des rois et des princes, et pour le crédit qu'il a eu chez les riches splendides, il nous fait encore parler de leur belle inclination aussitôt que de leur grande fortune. Les peuples qui les premiers l'ont parfaitement possédé, sont les premiers aussi qui ont possédé la politesse des mœurs et la perfection des sciences. Des Grecs il a passé aux Romains, et quoi que le grand sens de ces derniers peuples ait pu inventer, ils se sont toujours conformés aux règles que les premiers avaient données à cet art. Ils y ont fait aussi des adjonctions remarquables. Et les uns comme les autres ont fait gloire de ce dont ils étaient les auteurs. La province grecque de Dorie a donné son nom à la colonne dorique. L'ionique est ainsi appelé d'Ionie, qui est une partie de la Grèce ; et la fameuse ville de Corinthe a beaucoup ajouté à sa réputation d'avoir inventé la colonne qui est appelée corinthienne. Les Romains ont nommé toscane la colonne qu'ils ont trouvée, et la composite est une sorte de colonne qui reçoit toutes les beautés et tous les ornements des autres dans son corps. Enfin toutes les nations ont élevé de magnifiques témoignages de l'estime qu'ils (*sic*) ont toutes fait de cet art. Les Juifs nous vantent le temple du grand Salomon, les Assyriens leur Babylone, les Égyptiens ne parlent que de leurs pyramides, les Grecs que des fameux temples qu'ils ont bâtis à la mémoire de leurs dieux. Rhodes fait gloire de son grand colosse. Rome nous met devant les yeux ses temples, ses amphithéâtres, ses arcs de

triomphe et ses mille superbes palais qui nous font encore admirer sa première grandeur. Je finirai par nous-mêmes, et sans parler des innumérables maisons des particuliers, qui sont autant de palais comparables à ceux de l'antiquité, je dirai que le Louvre est un abrégé de toutes les délicatesses de l'architecture et que sa magnificence surpasse de beaucoup tout ce que l'orgueil des étrangers peut s'en attribuer. Cela témoigne à tout le monde que les Français

[n. f.]

ont eu toute la connaissance de cet art, et que notre auteur n'a pas tant eu dessein de donner des enseignements à ses compatriotes qu'il a voulu faire connaître que cet art était fort recommandable parmi eux. Il en a écrit tout ce qui s'en devait dire, mais ce n'étant pas sa seule intention, il les a dessinés et les a fait graver en taille-douce, et ce qui en rend l'entreprise plus considérable, c'était au commencement que cette taille fut introduite en France. Son ouvrage fait foi des soins qu'il y a apportés, l'exacte justesse qu'il a donnée aux mesures de ses colonnes, la recherche des plus convenables ornements et des moindres particularités qu'il a remarquées dans les corps et dans tous leurs membres, feraient passer son ouvrage pour un miracle, si les étrangers n'avaient point préoccupé nos esprits de ce qu'ils ont écrit sur cette matière. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est tout nouveau puisqu'il n'a pas encore été donné au public. Et des savants architectes à qui je l'ai fait voir, m'en ont grande estime. Je fais entrer dans le corps du livre des adjonctions de quelques membres particuliers que j'ai empruntés des architectes italiens. Ce sont des parties séparées que j'ai été conseillé d'y mettre, et principalement des ornements de frise de chacun ordre, qui pour leur longue étendue n'y ont pu être placés en leur juste grandeur et mesure. Et puis la volute avec la règle pour sa construction, à la manière de Vignole, un profil de chapiteau ionique, quelques impostes, frontons et corniches, pour occuper les places vides, qui pourront ensemble donner et de la variété et de la satisfaction aux curieux. Sur la fin du livre on verra aussi quatre planches que j'ai ajoutées. La première enseigne en dix petits dessins toutes les proportions des hauteurs, distances, largeurs et ouvertures qui se doivent donner aux entrecolonnes et aux arcs ou portiques, dans la construction d'un grand bâtiment, lesquelles j'ai empruntées de Palladio. Les trois autres planches contiennent toute l'architecture en général par la représentation de trois différentes colonnes de chaque ordre avec toutes leurs proportions et mesures, tant des corps que des membres particuliers, selon ce qui leur en a été donné par ces fameux architectes modernes Scamozzi, Palladio et Vignole. Les uns donnant plus ou moins au piédestal, les autres au fût ou vif de la colonne, et puis à l'architrave, frise et corniche, où chacun d'eux s'est étudié à qui leur donnerait plus de grâce, et d'autant que les mesures qu'ils ont observées sont différentes, j'ai cru que faisant voir en abrégé à la fin de ce livre, un extrait de la résolution de chacun d'iceux, je pourrais donner quelque lumière à ceux qui n'en ont pas toute la connaissance, et particulièrement à ceux qui n'ont pas toujours entre les mains les ouvrages de ces divers architectes, tant à cause de leur rareté que pour ceux qui n'ont pas l'intelligence de la langue en laquelle les originaux sont écrits, les traductions étant sujettes à des omissions ou augmentations ; ou bien souvent pour expliquer une section, ou nom propre, ils mettent plusieurs mots inutiles qui embrouillent plus le lecteur qu'ils ne lui donnent de lumière. J'entends de ces traducteurs qui n'ont pas connaissance de l'architecture, car pour bien traiter cette matière, il la faut bien entendre. J'en ai dressé une brève instruction à la fin du septième chapitre de ce livre, qui renvoie aux trois susdites dernières planches, où leurs mesures aussi sont gravées à côté de chaque colonne, avec une échelle des modules et parties dont les architectes se sont servis à les mesurer, afin de montrer plus distinctement tout ce qui en dépend, d'autant que je sais bien que quand il est question de tourner un feuillet pour chercher l'instruction d'un renvoi de quelque chiffre ou lettre significative, l'on se trouble, de sorte qu'il y a peine à rechercher ce qu'on avait devant les yeux. C'est aussi ce qui m'a obligé de faire imprimer les devis des colonnes de ce livre sur un feuillet seul et en lettre menue pour n'en rien retrancher, et pour avoir le moyen de voir tout ensemble la colonne et son devis. Voilà pour ce qui concerne les augmentations de ce livre. Mais pour ne point ôter la gloire à qui elle est due, il faut savoir que Monsieur de Mauclerc a suivi le grand Vitruve, et que tout ce qu'il en a écrit et mis en dessin, n'est qu'une fidèle démonstration de

ce que ce premier des architectes en a discourut, il s'est attaché à bien éclaircir ses préceptes, il a conservé partout la justesse de ses règles, et ne diminuant ou augmentant rien de ses leçons, il s'en est servi comme du plus solide fondement qu'il pouvait donner à son entreprise.

[n. f.]

S'ensuit le contenu et l'interprétation de l'art rustique étant en la première planche dudit premier livre contenant la devise du seigneur de Lignerou Mauclerc, auteur du présent œuvre.

Et premièrement les noms des neuf Muses avec leurs définitions.

Urania première.

Urania, c'est-à-dire céleste. Et il est vraisemblable que les choses célestes n'ont pas besoin de divers gouvernements, n'ayant qu'une simple et seule cause, qui est la nature, au contraire des choses humaines qui étant sujettes au changement et à mille divers accidents, ont besoin du secours de ses autres sœurs pour les prévenir.

Calliope.

Et pour ce que toute notre vie, une partie est jeu et une partie affaire grave et sérieux, et en tout y a besoin d'une température réglée et modérée ; ce qu'il y aura de grave et de sérieux en nous, sera réglé, modéré et conduit par Calliope.

Clio.

L'état de Clio puis après est de pousser en avant, honorer et égayer l'ambition.

Thalia.

Mais quant à la volupté du boire et du manger, Thalia est celle qui le rend sociable, délicieux, civil et honnête, au lieu qu'il serait autrement brutal et déréglé. Les poètes lui attribuent le plaisir de la comédie.

Polymnia.

Polymnia conserve et régit la vertu mémorative, et le désir d'apprendre et de savoir, qui est en l'âme. C'est pourquoi les Scycioniens des trois muses qu'ils mettent, ils en appellent une Polymathia, qui est à dire grand savoir.

Euterpe.

Euterpe, tout homme de bon jugement lui attribuera la spéculation et contemplation de la vérité de la nature, n'estimant point qu'il y ait autres délectations ni récréations plus belles, plus pures, ni plus honnêtes que celles-là.

Érato.

Érato préside à l'amour avec grâce et persuasion, éteignant l'ardeur furieuse de la volupté, la faisant terminer en foi et amitié, et non en dissolution et intempérance de lubricité. Il reste le plaisir des yeux et des oreilles, soit qu'il appartienne à la raison, ou bien à la passion, ou qu'il soit commun à toutes les deux.

Melpomène et Terpsichore.

Les deux autres muses, c'est à savoir Melpomène et Terpsichore le commandent et gouvernent en telle sorte que l'un soit honnête réjouissance et non pas volupté lascive, et l'autre récréation et non pas enchantement.

Les noms des sept vertus cardinales, et leurs définitions.

Et premièrement des trois théologiques.

Foi.

Foi, première vertu théologique, est le fondement et assurance de ce que l'on espère, et vérité de ce que l'on ne voit point.

[n. f.]

Espérance.

Espérance, deuxième ; ce que l'âme tient par espérance, l'entendement le possède par ferme appréhension. Davantage l'âme tend à ce à quoi l'entendement arrive par attouchement. Car l'entendement, comme dit Platon, possède par un certain attouchement ce que l'âme désire et espère.

Charité.

Charité troisième ; la Charité est en l'entendement une dilection et amour embrasant toutes choses, et les arrouasant toutes, selon leurs degrés convenables ; et en l'âme c'est un don distribué en beaucoup de parties.

Définitions des morales.

Prudence.

Prudence, première vertu morale, est une pleine contemplation gouvernant toutes choses. Et en l'âme c'est une habitude acquise de plusieurs expériences.

Tempérance.

Tempérance, seconde, est une familière conversion de l'entendement vers soi-même, autant qu'il est séant. Mais étant en l'âme, elle tempère les passions.

Force.

Force, troisième ; en l'entendement la Force est du tout constituée sans passion, et si prévaut en toutes choses. Mais en l'âme elle est participante de passion, par la ressemblance de celui duquel elle l'a reçu.

Justice.

Justice, quatrième ; Justice est la conversion de l'un à soi-même, et n'y a rien de divers de celui auquel elle est. Mais étant en l'âme, elle l'adresse à Dieu.

Les noms des sept arts libéraux et leurs définitions.

Grammatique.

Grammatique est l'art qui donne la connaissance des lettres, syllabes et diction, pour en composer du nom et verbe, l'oraison.

Rhétorique.

Rhétorique est l'art d'amplifier l'oraison par éloquence, pour suader et persuader aux auditeurs ce que l'on a l'intention de faire, ou qui doit être fait.

Dialectique.

Dialectique est l'art ou science par laquelle on examine par dispute la vérité ou fausseté de chacune proposition ou propos.

Arithmétique.

Arithmétique est la science et art de savoir bien justement, sûrement et parfaitement compter.

Géométrie.

Géométrie est la science et art qui donne les règles de bien et justement mesurer, même la terre, et généralement toutes superficies des corps solides.

Musique.

Musique est l'art pour parvenir à la connaissance des tons sous voix, justement mesurés et prononcés.

Astrologie.

Astrologie est l'art conduisant par ses préceptes à la connaissance du naturel, influence et révolution des corps célestes étant au ciel et firmament, et l'astronomie de leurs mouvements, par le secours des instruments dédiés à tel usage, pour l'intelligence desquels l'on aura recours à l'astrolabe, aux armilles de Ptolémée et au torquet, pour les trois plus antiques de ma connaissance, et entre les modernes, l'astrolabe de Rojas, et la sphère
[n. f.]

re de Sacrobosco, commentée par Clavius. Pour l'invention de l'astrolabe, aucuns l'ont attribuée à Mesahalach, les autres à Ptolémée, combien que longtemps auparavant elle avait été inventée d'Abraham, comme a écrit quelque auteur, ou d'un nommé Lab, dont aucuns ont voulu dériver de ce nom astrolabe, comme du premier auteur.

Les noms des cinq corps réguliers et leurs définitions.

1. Le tetrahedron est un corps composé de quatre triangles équiangles.
2. L'hexaedron ou cube, compris de six carrés.
3. L'octahedron est compris de huit triangles équilatéraux égaux ensemble.
4. L'icosahedron est de vingt triangles aussi égaux équilatéraux ensemble.
5. Mais le dodecahedron est terminé de douze pentagones aussi égaux équilatéraux équiangles.

Raison pourquoi ils ont été appelés corps réguliers.

Et ont ainsi été nommés corps réguliers, à raison de ce qu'ils sont enfermés et compris de superficies et côtés égaux, et sont seuls décrits en une même sphère.

Les noms des trois Grâces et leurs définitions.

Pasithea, Egiale, Euphrosyne.

Boccace au vingt-cinquième chapitre de son cinquième livre de la généalogie des dieux, appelle les Grâces servantes de Vénus, par laquelle Vénus il entend toute honnêteté et chose décente, et par lesdites servantes, tout accomplissement de choses séantes et avenantes.

Les noms des trois Parques et leurs définitions.

Cloto, la première desdites trois Parques, nous représentant la jeunesse sortant d'enfance et folle simplicité, pour se jeter au feu de vaine ardeur.

Lachésis, seconde, nous conduit à l'âge viril, accablé de pénible sollicitude.

Atropos, troisième, nous fait voir l'ennuyeuse langueur de la décrépité vieillesse.

[n. f.]

PRIVILEGE DU ROI.

Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos aimés et féaux les gens tenant nos cours de parlement, maître des requêtes ordinaires de notre hôtel, baillis, sénéchaux, prévôts leurs lieutenants et à tous nos autres justiciers et officiers qu'il appartiendra, salut. Notre bien aimé Pierre Daret, notre graveur ordinaire en tailles-douces, nous a fait très humblement remontrer que depuis trois ans en çà, il a recouvert les planches d'un livre in-folio, intitulé *L'architecture de Mr Julien Mauclerc, gentilhomme poitevin*, composé de cinquante planches en taille-douce, avec les explications d'icelles, qui n'a encore été mis en lumière et par lui augmenté, lequel livre, pour l'utilité publique, ledit Daret désirerait mettre en lumière par notre permission qu'il nous a fait supplier lui accorder. À ces causes, désirant bien et favorablement traiter ledit exposant, afin qu'il ne soit frustré des fruits de son labeur, et mettant en considération qu'il a gravé et grave encore de présent les planches qu'il convient mettre aux ouvrages qui s'impriment en notre imprimerie royale du Louvre, lui avons permis et octroyé, permettons et octroyons par ces présentes, faire imprimer ledit livre, vendre et débiter en tous les lieux, pays, terres et seigneuries de notre obéissance que bon lui semblera, par tels imprimeurs qu'il voudra choisir, durant le temps et espace de dix ans, à compter du jour qu'ils seront achevés d'imprimer, faisant défense à tous libraires et autres personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, de faire imprimer, vendre, débiter, contrefaire, ou pocher lesdites tailles-douces et discours, sans la permission et consentement dudit Daret, ou de ceux qui auront droit de lui durant ledit temps, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de six mille livres d'amende payable sans déport, nonobstant oppositions, ou appellations quelconques, pour lesquelles et sans préjudice d'icelles

ne sera différé, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de notre bonne ville de Paris, et l'autre tiers audit exposant, confiscation de tous les exemplaires contrefaits et de tous despens dommage et intérêts, à la charge de mettre deux exemplaires dudit livre en notre bibliothèque publique et un d'icelui en celle de notre très cher et feal chevalier, chancelier de France, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité du contenu. Desquelles nous voulons et vous mandons que vous fassiez jouir pleinement et paisiblement ledit exposant et ceux qui auront droit de lui, sans souffrir et permettre qu'il leur soit donné aucun trouble ni empêchement. Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit livre un extrait des présentes, elles soient tenues pour dûment signifiées, et que foi soit ajoutées aux copies collationnées par l'un de nos aimés et féaux conseillers et secrétaires, comme à l'original. Mandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, faire tous exploits nécessaires, sans demander autre permission que ces présentes, car tel est notre plaisir, nonobstant clameur de haro chartre normande, prise à partie et lettres à ce contraires, auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces dites présentes.

Donné à Paris le dernier jour de décembre, l'an de grâce mille six cent quarante-cinq, et de notre règne le troisième.

Par le roi en son Ronseil (*sic*),
Béraud

Achévé d'imprimer le quinzième juillet mille six cent quarante-sept.

[n. f.

Planche : ordre toscan avec piédestal]

f. 1

TRAITE DE L'ORDRE TOSCAN.

CHAPITRE PREMIER.

La première colonne, qui est toscane, est semblable à un homme gros, fort et robuste, par quoi aussi l'ouvrage est appelé œuvre rustique. La hauteur de cette colonne soit divisée en neuf parts, desquelles les deux seront pour la (*sic*) stylobate ou piédestal. Et puis ces deux parts se partiront en six : une partie se donnera à la cimaise inférieure, l'autre à la cimaise supérieure. Les quatre parts restant décrivent un carré, qui s'entrecoupe par deux diamètres ou lignes diagonales. Dedans le carré soit fait un cercle, et dedans celui cercle soit pareillement fait un autre carré, et dedans cestui soit fait un cercle, qui sera la grosseur du tronc de la colonne par bas, cotée par A. Mais le carré extérieur fera la largeur du plinthe de la base, cotée par B. La grosseur du tronc par haut sera le carré qui est au milieu, soit divisé en huit parts, dont les deux seront le rétrécissement du tronc de la colonne. La saillie ou projecture de la cimatie (*sic*) du plinthe, cotée par C, sera partie en six parts, dont une doit saillir hors, où doit être le carré, comme vous le verrez noté d'une croix au côté senestre. La cimaise inférieure, autrement nommée basis, du côté dextre, cotée par D, soit divisé en deux parts, dont l'une sera le plinthe, l'autre se partira en quatre, dont l'une sera le cadre ou tailloir dessus le lisis, ou corniche. Mais une autre de ces dites quatre parties divisées en deux, fait la règle, ou filet, dessous la corniche, qui doit saillir en carré, comme il se voit au grand piédestal suivant. Et par ainsi, toute la projecture, ou saillie, sera la septième part de la largeur de la stylobate dit piédestal. La cimaise d'en haut, autrement nommée la corniche de la stylobate du côté dextre, cotée par E, est divisée en quatre parties dont l'une se donne au lisis, ou talon, les deux au plinthe, la quarte à l'astragale, ou filet, tellement que l'astragale, ou bosel, soit deux fois plus grand que le filet. La cimaise du tronc, autrement nommée la base de la colonne, cotée par F, que l'on met sur la stylobate à la moitié de la grosseur de la colonne divisée en deux parts, dont l'une sera le plinthe, l'autre se partira en trois parts, dont les deux soient données au tore, et la part restant soit donnée au filet. Sa grosseur, ou projecture, est d'autant qu'il y a du carré extérieur jusques au carré intérieur. Le filet doit saillir un carré hors de la colonne, et le reste soit donné au tore. La hauteur du tronc de la colonne, coté par G, est de six parties de sa grosseur, avec sa cimaise et chapiteau. Le chapiteau, coté par H, sera aussi haut comme la moitié du tronc de la colonne par bas, et se divise en trois, dont une partie se donne à

l'abacus, ou tailloir du chapiteau, l'autre au tore, la part restant se donne au zophore ou frise. Et le tore étant divisé en quatre, une partie fera le filet, ou règle, et le restant fait le tore. Le zophore, ou frise, coté par I, se divise en deux parties, que nous avons signées de deux petites croix : l'une est la largeur de la ténia, ou astragale, et celle ténia derechef se partira en trois parties, dont l'une sera donnée au filet, les deux à l'astragale. La huitième partie de la grosseur du tronc de la colonne par en bas sera la saillie du chapiteau. La ténia doit saillir en carré, comme il se voit plus à clair au grand chapiteau suivant. Le rétrécissement du tronc de la colonne, cotée par k, se fait de cette manière : ledit tronc en sa longueur entre deux cimaises se divisera en six parties, dont les deux demeureront en bas, et font le tiers de la hauteur. Ayant fait division du bas en haut, tirez des lignes traversantes à chacun côté, et sur la ligne de la tierce partie mettez un compas compassant d'un bout à l'autre ; appliquez le compas au côté et partissez le cercle depuis l'un des côtés de son demi-cercle jusques où la ligne perpendiculaire tombe du scape, ou grosseur de la colonne par en haut, jusque sur les sixièmes parties de l'ich>nographie étant au piédestal où elles entrecouperont le demi-rond du côté senestre en quatre parties, que vous signerez de lignes au travers, comme il appert en cette figure. Pareillement tirez hors de chacune partie une ligne procédant à mont, commençant extérieurement et tendant jusqu'à la sixième partie du tronc, et ainsi conséquemment. La seconde et la tierce des lignes ainsi menées chacune en son endroit, soient tirées les lignes du rétrécissement procédant du travers jusqu'aux autres. Et par ainsi le tronc aura son rétrécissement. Et pour mieux amener votre retraite et la rendre plus juste et plaisante à l'œil, au lieu que le cercle est mi-parti en quatre parties, divisez celle (*sic*) même espace en 5, 6, 7 ou 8, et le tronc de la colonne pareillement. Car de tant plus en ferez de divisions, ladite retraite s'en trouvera plus juste et agréable, mais je ne l'ai voulu faire que de quatre pour en rendre la façon plus intelligible aux moins entendus en l'art, ce qu'ayant pratiqué en quatre divisions, leur rendra les autres plus faciles.

Il y a encore une autre manière de retraite ou diminution de colonnes que décrit Vitruve en son troisième livre, chapitre deuxième, qui se fait en cette manière : c'est que chacune d'icelles colonnes qui auront depuis la base jusqu'au chapiteau environ quinze pieds de hauteur, le diamètre d'icelle colonne en bas, se doit diviser en six parties, et de celle-là suffira que le bout d'en haut en ait cinq. De celles qui seront de quinze à vingt pieds, le gros bout d'en bas sera parti en six égalités et demie, dont il en faudra donner cinq et demie au bout d'en haut. D'une autre qui aurait de vingt à trente pieds, soit divisé le diamètre par en bas en sept portions et demie, desquelles on en baillera six et demie au bout d'en haut, et ce sera son appetissement convenable. Quand il s'en présentera de trente à quarante pieds de hauteur, divisez leur bout d'en bas en sept parties et demie, puis donnez les six et demie à celui d'en haut. Et ainsi vos colonnes auront bonne retraite. Mais si vous en trouvez de quarante à cinquante pieds, il vous faudra partager leur diamètre d'en bas en huit divisions, dont vous donnerez les sept à la retraite du bout d'en haut, et se fera droitement ce qui appartient, observant toutefois la manière ci-dessus décrite, cotée par le chiffre 3. Il se trouve encore une autre manière de retraite pour les colonnes de trente pieds de haut, décrite au 7^{<e>} chapitre du septième livre de Messire Léon Baptiste Albert. De laquelle je ne ferai autre description pour cause de brièveté, et que je connais les susdites être très belles et très curieusement recherchées pour le contentement de l'œil, de manière qu'il n'est possible de mieux (selon mon jugement), qui me fait renvoyer les plus curieux lecteurs audit livre de Léon Ba-

[f. 1v^o]

ptiste, si et quand ils tomberont sur telle proportion de colonnes. Philander et Albert Dürer en ont aussi pareillement écrit qui sont excellents auteurs et bien dignes d'être lus, l'opinion desquels me déportera de raconter pour le présent, y renvoyant les plus curieux, parce que je vois n'en être grand besoin en cet endroit.

Dessus le chapiteau où assied le pistil (*sic*), ou architrave. Cette architrave, cotée L, a la demi-hauteur de la grosseur du tronc de la colonne par en bas, et étant l'architrave divisée en six, une partie se donne à la supérieure corniche. Et ladite partie derechef divisée en trois, une partie

sera pour le filet ou ceinte, et les deux seront pour la corniche, ou talon, au côté dextre. Mais les autres cinq parties de l'architrave se partiront en neuf, dont les cinq seront données à la fasce supérieure, les quatre à l'inférieure, ou celle d'en bas, et le tout ayant sa saillie et collocation comme démontre cette figure. Après l'architrave suit le zophore ou supercile, coté M, duquel la hauteur est la demi-grosueur de la colonne par bas. Dessus la frise se mettra la corniche, et est de la même hauteur avec la frise. Sa projecture, ou saillie, cotée par N du côté senestre, est égale à sa hauteur et se divise en quatre parties, dont la première se donne à la corniche inférieure, ou talon, divisée en trois, une pour la fasce et les deux restantes pour le talon. Mais de ces trois parts restant de la corniche, soit donnée l'une à l'échine et au filet, icelle partie divisée en quatre, une pour le filet et les trois pour l'échine ; et les deux parts restantes des premières parties sont pour la saillie, qui est égale à la hauteur. La partie d'en bas se divise en onze parts, dont les deux soient toujours données à la règle, ou filet, et une au canalet. Il y convient avoir trois canicules, aussi profondes que larges.

Voilà donc la description de cette colonne, avec la vraie symétrie et compartition de ses parties, anciennement usitée par les Romains et Vénitiens, selon ce que j'en ai pu recueillir de tous les plus anciens auteurs que Dieu m'a donné l'opportunité de voir. Et pour rendre plus facile l'usage et pratique des membres de ladite colonne, ci-dessus particularis<és> au lecteur et artisan, curieux à bien exactement observer les mesures et proportions qui s'y doivent garder. Il trouvera ci-après en grand volume un piédestal, accompagné de sa base enrichie, coté ledit piédestal au milieu de son massif, de la lettre O, et ladite base étant sur celui de la lettre P. En son plinthe et en l'autre part du feuillet, au côté dextre dudit piédestal et base, sera trouvé un chapiteau en grand volume de la proportion convenable à ladite base ou piédestal, qui sera coté en son hypotrachelie, ou frise, de Q. Par-dessus lequel chapiteau est l'ichnographie, ou plan, d'icelui répondant proportionnellement à celle ichnographie, ou plan, qui est décrite dedans le massif dudit piédestal, marqué de la lettre O. Et au côté senestre dudit chapiteau, sera trouvé le trait de l'œuf, géométriquement décrit, pour le soulagement de l'artisan, si et quand il en voudra user en ses enrichissements, pour les rendre plus parfaits et agréables à l'œil. Puis s'ensuivra aux autres deux pages suivantes deux diverses architraves, frises et corniches, aussi en grand volume, garnies de leurs enrichissements requis, selon la capacité dudit ordre toscan, dont l'un desquels pourtraits contenant architrave, frise et corniche, à la main senestre sera coté en sa frise de la lettre R. Et l'autre étant vis-à-vis au côté dextre, de la lettre S.

S'ensuit l'antiquité de la colonne toscane, première en ordre.

Et parce que la colonne toscane est plus grosse et plus robuste qu'aucune des autres suivantes, elle a été plus pratiquée par les antiques aux forteresses, d'autant qu'elle est plus propre pour être moins chargée de moulures, et par ce moyen moins sujette à être corrompue. Pline, historiographe, dit de son antiquité, que les Toscans qui à présent habitent la région de Florence, étaient descendus des Grecs, par quoi la toscane ressemble fort bien à la dorique. Aucuns architectes écrivent cette colonne avoir son nom de certain géant nommé Tuscan, duquel (comme on dit) sont descendus les Tudesques, ou Allemands. Mais bien est vrai que la toscane est la plus grosse et plus robuste de toutes. Et pour cause de sa fortitude, je l'ai mise au premier ordre, comme il est dit ci-dessus. Car ladite toscane n'a que six diamètres de son tronc par bas, en longueur ou hauteur ; la dorique, sept ; l'ionique, huit ; la corinthe, neuf ; la composite, dix.

Mais pour plus ample intelligence aux artisans de bonne volonté, et non des plus expérimentés audit art d'architecture, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres, soit tant pour la décoration des devants des logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes ou autres chefs-d'œuvre qu'ils voudraient enrichir de colonnes ou pilastres, prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit ordre toscan, comme aussi pareillement des autres suivants, soit tant de l'ordre dorique, ionique, corinthe que composite, c'est à savoir de celles qui sont au côté senestre, dénuées de chiffres et caractères. Pour les mener en leur perfection, il trouvera au côté d'icelle deux lignes perpendiculaires, l'une desquelles étant au côté dextre cotée

par TV en ses extrémités. À celle du côté senestre XY, chacune divisée en dix parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en douze autres parties, pour par ce moyen pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes traversantes de chacun desdits chiffres, contenus ès dites lignes perpendiculaires à l'autre, commençant par en bas au piédestal, à deux pouces et demi, par-dessus les deux pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires du chiffre 2, qui est l'entière hauteur dudit piédestal, y compris ses scimaties (*sic*) hautes et basses, à dix pieds de hauteur. Ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir le piédestal, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers en ladite colonne, comme aussi en toutes autres hauteurs de colonnes proposées, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de dix pieds qu'avons supposés par exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées en quinze parties, signifiant quinze pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes les autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, qui pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres, ce que j'ai bien voulu ajouter à la fin de ce premier chapitre de cette dite colonne toscane, suivant la promesse par moi faite au sommaire du premier livre de mes œuvres d'architecture. Mais avisant en moi que ce dit avertissement serait autant et plus convenable en cet endroit qu'en nul autre, je lui ai bien voulu insérer, et duquel ne lai<sse>rai pour ce d'en faire mémoire sur la fin des autres chapitres suivants, pour le soulagement desdits artisans non lettrés, ayant, comme dit est, seulement la pratique de la règle et compas, et la main propre pour l'exécution de chacun chef-d'œuvre par eux entrepris, de quelque espèce qu'ils puissent être, auxquels se peuvent adapter lesdites colonnes et pilastres.

[n. f.

Illustration : piédestal, base, chapiteau et entablement toscans]

[n. f.

Illustration : piédestal et base toscans]

[n. f.

Illustration : chapiteau toscan et plan de la base toscane]

[n. f.

Illustration : entablement toscan 1]

[n. f.

Illustration : entablement toscan 2]

[n. f.

Illustration : ordre dorique avec piédestal]

f. 2

TRAITE DE L'ORDRE DORIQUE.

CHAPITRE II.

La seconde colonne, qui est dorique, est comparée à un géant, d'autant qu'elle est grosse, forte et robuste. La hauteur d'icelle soit divisée en huit parties, dont les deux feront la hauteur de la stylobate. Mais ces deux parties se divisent en trois autres, l'une pour la grosseur du tronc de la colonne par en bas, et sept telles parties feront la hauteur d'icelui avec sa cimaise et son chapiteau. Et par ainsi, le tronc, coté par A, avec la stylobate jointe à icelui aura en hauteur dix parts ; partissez la grosseur du tronc en quatre parties, deux d'icelles y adjointes font la largeur de la

stylobate. Et puis vous ajouterez à chacun côté une partie pour la grosseur ou projecture de la cimaise du tronc, ou de la stylobate. La hauteur de la stylobate, cotée B, se divise en sept parts dont les deux extérieures font la supérieure et l'inférieure cimaise. Les cinq parts restantes feront un carré selon la largeur de la stylobate. Le diamètre, ou ligne diagonale d'icelui, fera la hauteur de la stylobate entre les deux cimaises ; soit divisée la cimaise d'en bas, cotée du côté senestre par c en deux parties, une pour le plinthe, l'autre divisée en trois, deux pour le tore, la tierce soit donnée au filet ou carré sur ledit tore. Mais celle du dextre, cotée par D, qui est d'une autre façon, soit aussi divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, la seconde pareillement divisée en deux, dont l'une partie soit donnée au tore d'en bas, et l'autre soit divisée en trois, deux pour le tore, et la tierce pour le filet. Mais la saillie de chacun est en carré. La projecture de chaque cimaise, cotée E, sera la sixième partie de la largeur de la stylobate ; la senestre et supérieure cimaise de la stylobate, cotée F, soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale, deux pour la cime, ou talon, et les deux autres pour le plinthe divisées derechef en trois. La cimaise de la stylobate à la main dextre, cotée G, soit divisée en quatre parties, une pour l'astragale, deux pour le talon, le restant pour le plinthe. La cimaise du tronc, autrement nommée base, qui est posée sur la stylobate, cotée H, est de la demi-grosseur du tronc, étant divisée en trois, une partie pour le plinthe, le restant soit parti en quatre, une partie pour le tore d'en haut ; le restant soit divisé en deux parties égales, une sera donnée au tore d'en bas, l'autre au trochile, ou scotie. Et après avoir divisé ceci en sept parts, vous en ferez deux règles, ou filets, avec lesquels il est clos. La règle du tronc par bas, cotée I, se fera en cette manière : partissez la largeur du tronc en quatorze parties, prenez-en la moitié d'une quatorzième partie pour la largeur, et l'autre moitié pour la saillie, ou projecture. La saillie du restant se fera ainsi qu'il est noté en l'ichnographie du tronc au-dessus du grand chapiteau. Le rétrécissement du tronc de la colonne, coté par K, sera d'une part et d'autre d'une quatorzième partie comme il est dit ci-devant de la toscane, afin que le haut du tronc ait douze parties en grosseur. La hauteur du chapiteau, cotée par L, est la moitié du tronc en bas : divisez en trois parties, une pour le zophore, ou frise, l'autre pour l'échine, et la tierce partie pour le cadre, ou tailloir. La moitié de la frise sera la ténia, ou astragale, dessous la frise. La tierce partie d'en bas de l'échine sera le filet ; et puis la tierce partie du cadre, c'est la cime, ou talon. La projecture du chapiteau, cotée M, sera telle que chaque part saille un carré. Je ne mets ici que d'une sorte de chapiteau dorique, parce que ceux qui seront plus curieux d'en rechanger, auront recours, si bon leur semble, au quatrième livre de Sébastien Serlio, chapitre sixième, où ils en trouveront nombre, qu'il dit avoir trouvé entre les antiquités d'Italie. Ce que j'ai bien voulu alléguer pour avertir ceux qui en voudront user, à celle fin qu'ils choisissent ceux qui leur seront les plus agréables, et au contentement de leurs esprits, s'ils ne sont satisfaits des deux sortes ici décrites. Dessus le chapiteau on assied l'épistyle, ou architrave, cotée N, qui a la demi-grosseur du tronc. La septième partie d'icelui est la ténia et a autant de saillie comme le tronc de rétrécissement. Et on l'assied comme il appert en cette figure. S'ensuit le zophore ou frise, cotée O. La hauteur d'icelle, du côté dextre, est de trois parties telles comme les deux de l'architrave. La tierce partie de la frise se divise en trois, une sera le filet dessus le triglyphe qui se fait en cette manière. Sa hauteur depuis l'architrave jusques au filet d'en haut soit divisée en trois parties, dont les deux feront la largeur de la frise, et trois la hauteur. La demi-largeur soit divisée en six parties, une pour la fasce, deux pour le plinthe et deux pour le canalet. Sa grosseur sera de telle mesure qu'elle est notée en cette figure par la lettre O. De l'un triglyphe à l'autre sera un carré parfait, ès quelles espaces, cotées (*sic*) P, quand pour plus grand ornement on les voudra enrichir, on y taillera têtes de bœufs, avec plats et écuelles nommés de Vitruve métopes, et non sans signification. Car les antiques vouant faire sacrifice de taureau usaient aussi de plats, ou écuelles, et posèrent telles choses pour enrichissement à l'entour de leurs temples. Au-dessous du triglyphe sont pendues six gouttes, cotées par Q, lesquelles auront en largeur la sixième partie de la hauteur de l'architrave. Le filet, ou règle, dont elles dépendent est la quarte part des gouttes.

Dessus la frise au côté dextre, assied et met-on la corniche, cotée R, qui est d'une même hauteur avec l'architrave. La corniche se partira premièrement en deux parties dont la première

soit divisée en quatre, une pour la cime, deux pour la corniche, le restant pour la petite cime qui est posée dessus. La seconde partie divisée en sept, est la sima, ou doucine, qui se met sur la corniche. Et une septième partie y adjointe sera le filet sur la cime ; sa saillie doit être carrée. Mais la saillie de la corniche dessus la cime se fait en cette manière. L'architrave soit divisée en trois parties : les deux seront la projecture de la couronne.

Le côté senestre, coté S, se fait en cette manière. Partissez l'architrave en trois parties, quatre de telles parties feront la hauteur de la frise, et de la même hauteur sera aussi la corniche. La dixième part de la frise sera le filet dessus le triglyphe. Mais vous partirez le triglyphe, comme il est dit ci-devant, en la frise du côté dextre, cotée O. La corniche soit divisée en neuf parties, dont les deux se donneront aux deux fascas ; une partie sera donnée au tore, ou échine, deux aux mutules, ou modillons, deux à la couronne, deux à la sima, ou doucine. Les modillons, ou mutules, divisés en trois, une partie sera pour la sima, qui est sur les mutules. Et la saillie d'en haut se fait aussi en telle manière : les deux parties d'en bas qui se donnent aux fascas, soient divisées en six parties, deux pour la fasce inférieure, trois pour la fasce supérieure, le restant pour le filet dessous le tore, ou échine. Les mutules, cotés T, se font en cette manière : le tore ou échine à commencer dès le milieu jusques à l'extrémité, au côté senestre, soit divisé en six parties, une pour le demi-mutule, trois entre deux, et deux pour le modillon entier, trois pour la projectu-

[f. 2v^o]
re, mais toutes les autres parties saillent en carrure. Mais si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous ferez vingt-quatre stries ou gueules, cotées V. Et vous les caverez en la manière que vous voyez en l'ichnographie, ou plate-forme, étant sur le grand chapiteau enrichi, accompagné de la base signée GG, et comme il appert aussi au tronc de la colonne en ladite cote V, c'est que de l'un côté à l'autre de l'espace des stries ou gueules, sera tirée une ligne droite, laquelle sera le côté d'un cadrat. Et ledit cadrat, ou carré accompli, on assiéra au centre d'icelui, coté 1, le pied centrique du compas, et avec l'autre pointe l'on touchera l'un et l'autre anget, coté 2 et 3. Et circuisant, l'on fera sa juste cavure, laquelle fera la quatrième partie d'un cercle, comme il est démontré en la susdite ichnographie, ou plate-forme, pour les striates qui se font à vive arête. Mais les gueules ou stries des colonnes qui sont accompagnées d'une plate-bande, ou filet, appelé de Vitruve *strix* sur la fin du troisième chapitre de son quatrième livre, sera ladite strie divisée en cinq parties, dont les quatre seront données à ladite gueule ou strie. Et la cinquième restant au filet ou plate-bande, suivant ce qui sera plus à plein déclaré au traité de l'ordre ionique, en l'ichnographie du grand chapiteau enrichi, coté N, et son ichnographie, cotée S. Mais si quelquefois l'on voulait faire une colonne délicate sembler être grosse et matérielle, il conviendra faire vingt-huit stries, ou gueules.

La dimension faite comme il est dit ci-dessus, la colonne aura sa vraie symétrie et proportion, comme il appert en la figure d'icelle ci-après dépeinte.

Et pour rendre la pratique et usage des membres de ladite colonne ci-dessus particularisés, plus faciles au lecteur et artisan, curieux à bien exactement observer les mesures et proportions qui s'y doivent garder, il trouvera ci-après en grand volume un piédestal, coté au milieu de son massif de la lettre Y. Et en l'autre part du feuillet, au côté dextre dudit piédestal, une base et chapiteau en grand volume, de proportion convenable à la grandeur dudit piédestal, signé ZZ. Par dessus lequel chapiteau est la moitié de l'ichnographie, ou plan, d'icelui. De laquelle l'artisan pourra tirer autant de commodité que si elle était entière, ce qui ne s'est pu trouver à l'occasion de l'incapacité de la planche, sur laquelle sont gravés lesdits base et chapiteau. Plus s'ensuivra aux autres deux pages suivantes, deux diverses architraves, frise et corniches, aussi en grand volume, garnies de leurs enrichissements requis selon l'antiquité de l'ordre dorique, dont l'un desquels pourtraits contenant l'architrave, frise et corniche à la main dextre, sera coté en sa dite frise et au milieu d'icelle de deux AA, où l'on verra dessiné en petit tout l'ornement de la dite frise, et l'autre étant vis-à-vis, au côté senestre, de deux BB, où l'on verra pareillement dessiné en petit les soubassements desdites corniches qui pour l'incapacité de la planche n'y ont pu être en leur juste proportion. Ceux qui s'en voudront servir les réduiront comme il est convenable.

Antiquité de la colonne dorique deuxième en ordre.

Quant à l'origine et antiquité de cette colonne dorique et des premiers édifices qui en ont été ornés, il m'a semblé bon d'en faire mention en ce chapitre, pour relever le curieux lecteur de peine de lire plusieurs excellents auteurs qui en ont écrit, entre autres le très excellent Vitruve, au premier chapitre de son quatrième livre. Là où il écrit que ladite colonne dorique est la première et plus ancienne que nulle des autres, laquelle fut premièrement inventée d'un prince nommé Dorus, seigneur d'Achaïe et Péloponnèse en Grèce. Car ledit Dorus édifia premièrement par cas fortuit un temple de celle forme en la cité d'Argos, et en après autres tels en plusieurs autres villes dudit pays (n'étant encore lors trouvée la symétrie, proportion et compartition des mesures). Mais par après ceux d'Athènes avec leur capitaine Ion, fils de Xunthus, faisant guerre en Asie, conquestèrent le pays de Carie et le nommèrent Ionie, suivant le nom dudit Ion. Et ayant commencé à bâtir temples à leurs dieux, ils édifièrent le premier à Apollon, à la similitude et façon de ceux qu'ils avaient vus en Achaïe. Et ce dit temple d'Apollon fut par eux nommé dorique, à cause qu'ils en avaient vu un tel au pays de Dorie. Mais ainsi qu'ils voulaient en ce dit temple poser et dresser les colonnes, ils ne trouvèrent aucune proportion, mesure ni symétrie certaine. Et cherchant moyen d'en faire, lesquelles pussent porter grande charge et néanmoins être plaisantes à voir, ils prirent la dimension sur le pied de l'homme, qu'ils trouvèrent être la sixième partie d'icelui, qu'ils transportèrent et approprièrent à ladite colonne, de sorte que la mesure du tronc d'icelle fut par eux élevée de six fois le diamètre du tronc d'icelle par en bas, en y comprenant son chapiteau. Par ainsi prit la colonne dorique premièrement sa proportion et mesure selon la grosseur et robuste stature d'un homme. Décorant les édifices et structures d'une façon agréable à voir, et ferme et robuste, à laquelle depuis, pour plus grande gaieté, lui a été ajouté un diamètre davantage par les modernes, qui sont sept diamètres, laissant les six pour la hauteur de la toscane, la plus grosse et robuste de toutes les colonnes.

Mais pour plus ample intelligence aux artisans de bonne volonté, comme ci-devant dit, ils trouveront aux côtés d'icelles, c'est à savoir de celles qui sont dénuées de chiffres et caractères, deux lignes perpendiculaires, l'une desquelles étant au côté dextre de cette dite dorique cotée par deux CC et deux DD en ses extrémités, et celle du côté senestre de deux EE et deux FF, chacune divisée en quinze parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en douze autres parties pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces, contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes traversantes de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à neuf pouces par-dessus les trois pieds marqués, ès dites deux lignes perpendiculaires, des chiffres 1, 2, 3, qui est l'entière hauteur dudit piédestal, y compris les cimaties hautes et basses, à quinze pieds de hauteur, la dite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir le piédestal, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers en ladite colonne, comme aussi en toutes autres hauteurs de colonnes proposées, sans changer de portrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de quinze pieds, qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par 20 parties, signifiant vingt pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, pourront par ce moyen s'aider desdits portraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Ce que j'ai bien voulu ajouter à la fin de ce chapitre de cette colonne dorique, suivant la promesse par moi faite au premier chapitre de

l'ordre toscan, pour l'utilité que je connais qu'en peuvent tirer les simples artisans, au plaisir et contentement de ceux qui les mettront en besogne. Je me suis avisé pour l'utilité et soulagement desdits artisans, d'ajouter ledit avertissement à la fin de chacun chapitre de chacun ordre desdites colonnes. D'autant que celui qui n'aurait à faire que de deux ordres de colonnes, comme, pour exemple, de la dorique et de l'ionique, se voulant passer des autres, s'ils n'étaient décrits qu'à la fin du premier chapitre dudit premier livre et à la fin du second, suivant ma dite promesse, en serait par ce moyen, lesdits artisans, frustrés, s'ils n'avaient recours aux dits précédents chapitres, comme aussi moi de la volonté que j'ai de les enseigner à bien faire, suivant la trace de la curieuse recherche des mesures que ces bons anciens architectes ont tant eu de peine à trouver ès dites colonnes pour les amener à perfection de leur excellente beauté, pour la décoration des plus superbes temples et magnifiques palais, qui se soient pu édifier, ni qui se puissent par ci-après propenser ni projeter.

[n. f.]

Illustration : piédestal, base, chapiteau et entablement doriques ; plan du chapiteau dorique]

[n. f.]

Illustration : piédestal dorique]

[n. f.]

Illustration : base, chapiteau doriques et plan de la base dorique]

[n. f.]

Illustration : entablement à mutules ; bucrane et décor de la frise dorique]

[n. f.]

Illustration : entablement sans mutules, patère et décor du soffite de la corniche dorique]

[n. f.]

Illustration : ordre ionique sans piédestal]

f. 3

TRAITE DE L'ORDRE IONIQUE SANS PIEDESTAL. CHAPITRE III.

À tierce colonne nommée ionique sans piédestal, se fait à l'imitation <de> la statue du corps féminin. La totale hauteur de laquelle cotée par A se partira en sept parties, desquelles une partie (notée par la lettre A italique) soit divisée en vingt-deux portions, qui est la totale largeur du plinthe en bas, et desquelles vingt-deux portions sera en après délaissé à chacun côté d'icelui plinthe trois parts pour faire la projecture, ou saillie, ensemble de la base de ladite colonne. Mais les seize parties restantes sont pour la grosseur du tronc de la colonne B, la hauteur duquel, avec la cimaise et chapiteau, a huit parts de la grosseur dudit tronc.

La base, cotée C, a la demi-hauteur de la grosseur du tronc, et soit divisée en trois parties, dont l'une est la hauteur dudit plinthe ; les deux part restantes soient divisées en sept parties, trois pour le tore supérieur, le restant soit divisé en huit parties : deux pour les deux astragales du milieu, et la moitié d'une partie sera pour chacun des filets qui se mettent tant sur le plinthe que dessus et dessous les astragales. Mais celui de dessous le tore tiendra les deux parts d'une desdites huit parties, comme il est amplement démontré en la figure de la grande base enrichie, coté au dessous de son plinthe et au milieu d'icelui de la lettre D. Le filet qui se met sur le tore de la base de la colonne, cotée D, se fait en cette manière : partissez la largeur du tronc en douze parties, une partie de chacun côté sera le rétrécissement du tronc, ou verge de la colonne, et la moitié d'une partie sera la largeur du filet et la projecture ou saillie d'icelui. Les parties restantes auront leur projecture et saillie comme il est montré plus à clair en la figure de la base, étant au côté senestre de cette dite colonne mise et figurée en plus grande forme, que trouverez cotée en son plinthe de la lettre N suivant la cote de la base enrichie ci-dessus décrite. En la sommité de la verge, ou tronc de la colonne, on met le chapiteau marqué E qui se fait en cette manière : partissez la largeur de la verge en bas en dix-huit parties, lesquelles vous mettrez en la sommité du chapiteau, ajoutant à chacun côté une moitié. Mais la règle, ou filet, auquel sont ces dix-huit parties, doit avoir la

largeur d'une moitié, une de ces parties fait la sima, tellement qu'elle soit large une partie et demie, avec le filet. De ces dix-huit parties du filet, en appliquerez neuf au côté dextre du chapiteau, et les distribuerez de telle sorte qu'une partie soit pour la sima, deux pour le trochile de la volute, deux pour l'échine ornée des yeux de berbiettes, une soit pour l'astragale, avec perles, et les trois parts restantes soient attribuées au demi-cercle d'en bas dessous la volute. Prendrez quatre de ses dix-huit parties qui font le zophore, ou frise, mais en la sommité de la verge, ferez un ténia qui aura en hauteur la douzième partie de la largeur de la verge, dont la troisième part est le filet. Et le restant soit donné à l'astragale, ayant la projecture égale à sa hauteur, et pour plus claire intelligence dudit chapiteau, j'en ferai au côté senestre de cestui-ci un autre en beaucoup plus grande forme, et par ce moyen fort intelligible, lequel trouverez coté, au milieu de son trochile, de la lettre O. La volute, cotée F, se fait en la forme et manière qu'elle est déclarée en la formation de la grosse volute du chapiteau mis et dépeint au côté senestre de la dite colonne, cotée de ladite lettre O en son trochile. Pour le rétrécissement de la verge, la colonne cotée G, depuis la cimatie d'en bas, soit divisée en six parties égales dont en laisserez les deux. Mais dès la deuxième partie de la verge d'en bas, allant à mont, tirez de chacun côté lignes droites et traversantes par chaque partie de cette division par six. Et après avoir tiré toutes ces lignes, ferez dessus la ligne de la deuxième partie un demi-cercle, depuis un bout de la largeur du tiers de la verge jusqu'à l'autre. Après ce, partirez l'arc du demi-cercle, qui est compris entre les lignes dressées à mont en quatre parties égales, lesquelles conjoindrez par lignes traverses, tellement que la première et plus haute d'icelles touche la ligne qui est enlevée dès la douzième partie, au lieu auquel elle fait le cercle. Et quand cette ligne ainsi dressée et érigée vient toucher jusqu'au bout de la sixième part de la verge, tirez aussi les lignes hors les autres sections et partitions du cercle, et elles s'accorderont avec icelles. Ces lignes étant ainsi tirées, tirez dedans le demi-cercle les lignes du rétrécissement, comme il est à voir en cette figure. Et par cette manière se peut convenablement rétrécir la colonne, comme il est plus amplement déclaré au premier chapitre de ce dit premier livre traitant de l'ordre toscan. Sur le chapiteau, on assied l'épistyle, ou architrave, cotée H, ayant la hauteur de la demi-grosseur de la verge en bas. Cette architrave soit premièrement divisée en sept parties, une soit donnée à la sima, tellement que le tiers d'icelle soit pour le filet ; les six parts restantes seront parties en douze, trois parts pour la fasce d'en bas, quatre pour celle du milieu et cinq pour celle d'en haut, et ayant leur saillie et assiette comme démontre cette figure. S'ensuit la frise, cotée I, de la même hauteur que l'architrave, et soit divisée en neuf parts ; une d'icelles est une petite sime sous le dentillon, le tiers du restant est pour le filet et les deux autres parties sont la sima. Sur la sima, on assied les dents quadrangulaires, cotées K au côté senestre, dont la hauteur est égale à la fasce du milieu de l'architrave, et la saillie accorde avec la hauteur. Leur largeur est la moitié de la hauteur et deux tiers de la largeur font l'espace qui est entre eux deux. Au dentillon soit ajouté une petite cimatie qui soit haute une sixième part d'un dentillon. Le tiers d'icelui est le filet, le restant est la sima, qui doit saillir en carré. En après se fait la couronne, cotée L, qui est aussi haute comme la fasce du milieu de l'architrave, le tiers d'icelle est la sima, et le restant, la fasce, la projecture de laquelle est égale à la distance qu'il y a du zophore à l'extrémité desdites dents, ou denticules quadrangulaires, comme il est démontré par les figures d'icelles M. En haut sur l'extrémité de la couronne on assied la corniche, cotée N, qui est aussi haute comme la hauteur de la moyenne fasce de l'architrave (de ce que nous avons marqué d'une croix) y ajouté une septième partie de la corniche, qui est pour le filet, le restant pour la sima. La saillie du filet sera égale à la hauteur.

Si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous partirez le tour ou circonférence d'icelle en vingt-quatre parts, et une d'icelles soit divisée en cinq, dont une cinquième est la strie, ou gueule, et le restant sera pour le *strix*, ou canalicule. Et ce faisant, aurez accompli la vraie symétrie et proportion de cette colonne, selon l'usage qu'en ont mis en pratique les très excellents antiques romains et autres excellentes républiques.

[f. 3v^o]

Et pour plus ample déclaration à mettre en pratique les membres de ladite colonne ci-dessus décrits et particularisés ès deux prochains pourtraits de l'ordre ionique (sans piédestal) sera trouvé ès deux pages suivantes en grand volume une base et un chapiteau garnis de leur enrichissement et ichnographie, ou plan. Par le moyen desquels chapiteau et base enrichis, l'artisan curieux sera amplement instruit de la décoration desdits membres particuliers, si et quand il lui conviendra en user, et que les occasions s'y offriront. Laquelle base sera cotée au-dessous de son plinthe et au milieu d'icelui de la lettre P. Et au-dessus d'icelle base, vous trouverez la volute désignée en grand selon la règle de Vignole. Et se fait comme il est ici décrit : faut tirer une ligne perpendiculaire de lui dite cathète et la diviser en seize parties égales, desquelles neuf seront pour la part du haut, et sept pour la part du bas, et à cette séparation A sera le centre de la volute. Après faut tirer trois autres lignes traversantes, qui couperont ce centre, et partageront sa circonférence en huit parts, et puis faire le triangle comme il est ici à côté, assez aisé à comprendre sans autre description. Seulement je dirai que sa ligne BC aura les neuf parts ci-dessus dites, et la ligne CD les sept parts. L'autre ligne, sans mesure, achèvera le triangle, auquel faut marquer les vingt-cinq chiffres qui doivent servir de proportion. Puis, posant le compas d'une pointe sur le centre de la volute, étendre l'autre au chiffre 1. Après, poser le compas au coin du triangle C et l'autre pointe au chiffre 2, et rapporter cette mesure du centre de la volute à la ligne au chiffre 2. Puis, rouvrant le compas, le poser sur le chiffre 1, faire de son autre pointe un petit cerne vers le centre de la volute A, et sans rouvrir le compas, le posant sur ce chiffre 2 de la volute, et où l'autre pointe coupera ce petit cerne, sera le centre de la première portion de la circonférence de la volute E. Et puis, derechef, poser une pointe du compas au coin du triangle C et l'autre au chiffre 3, et porter cette mesure du centre de la volute à la ligne du chiffre 3. Et puis poser la pointe du compas sur le chiffre 2 de la volute, et l'autre jusqu'à son centre, y faire un autre petit cerne, et reposant la pointe du compas sans l'ouvrir ni fermer, sur le 3 et de l'autre au petit cerne, où il coupera le centre de la deuxième portion de la circonférence. Et ainsi continuant jusqu'à vingt-cinq, la volute ira à sa perfection. Le petit cercle qui est au bas du triangle, est la grandeur qu'il faut donner à l'oeil de la volute. Si l'on veut observer l'épaisseur de la volute E, son commencement à la largeur de la moitié de l'œil, mais pour conduire sa circonférence, l'ayant commencé au chiffre 1 en fermant un peu le compas, elle aura sa juste diminution, suivant de même à chaque portion de circonférence.

Et à côté est dessinée une imposte, et le chapiteau de la lettre Q au-dessous de son astragale, et au milieu d'icelui. Puis s'ensuivra, en l'autre prochaine page, un pourtrait contenant l'architrave, frise et corniche, de proportion convenable à ladite base et chapiteau, étant en grand volume, aussi garnies de leurs enrichissements convenables, selon ce que j'en ai pu recueillir de l'antiquité. Lequel pourtrait avons coté au milieu de sa frise de la lettre R, avec l'ornement d'icelle dessiné en petit à côté de la grande. Comme aussi la moitié de la dite ichnographie, ou plate-forme, dudit chapiteau de la lettre S au milieu de son diamètre.

Antiquité de la colonne ionique, troisième en ordre, sans piédestal.

Comme j'ai déclaré au précédent sommaire de l'antiquité de la colonne dorique, aussi pareillement ne veux-je omettre de décrire en cet endroit l'antiquité de l'ionique, laquelle étant trouvée par les architectes anciens, voulant édifier un temple à la déesse Diane, cherchant une nouvelle manière d'édifier, ils ajoutèrent à ladite colonne ionique un diamètre davantage qu'à la dorique, lui donnant par ce moyen huit diamètres de la grosseur de son tronc pris par le bas, y compris la base et le chapiteau, pour la rendre par ce moyen plus allègre et suivant la forme féminine, que la précédente dorique, prise et extraite de la forme virile et robuste. Sous la base de ladite colonne ils posèrent un piédestal, ou soubassement, qui signifiait les souliers et pantoufles. Au chapiteau ils apposèrent les volutes, dénotant par icelles les perruques et chevelures pendantes au côté dextre et senestre. Et puis ils ornèrent les chapiteaux avec cimaises et autres enrichissements, qui représentaient la couverture et décoration du front. Tout le tronc desdites colonnes était aussi engravé de haut en bas de stries, ou gueules, en façon de canalet, dénotant les

plis d'un habillement de femme, long jusques aux talons. Et par ainsi fut l'invention desdites colonnes double, en différence, comme il est dit ci-dessus, l'une imitant la forme d'un homme étant nu et sans aucun ornement, et l'autre imitant la forme féminine, montrant plus grande gaieté et délicatesse.

Mais pour plus ample intelligence aux artisans non lettrés, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres, soit tant pour la décoration des devants des logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes et autres chefs-d'œuvre qu'ils voudraient enrichir de colonnes ou pilastres, prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit premier ordre ionique sans piédestal, comme aussi pareillement des autres suivants, soit tant de l'ordre ionique avec piédestal, corinthe que composite, c'est à savoir de celles qui sont dénuées de chiffres et caractères, pour les mener en leur apparente perfection. Il trouvera au côté d'icelle deux lignes perpendiculaires, l'une desquelles étant au côté dextre de cette dite ionique sans piédestal, cotées des lettres TV en ses deux extrémités, et celle du côté senestre de XY, chacune divisée en dix parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied. Et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé <en> six ou en douze autres parties, pour par ce moyen pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes traversantes de chacun des chiffres, contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas à la base A quatre pouces trois quarts, au-dessous de l'unité du chiffre desdites deux lignes perpendiculaires, tirez de douze points que contient ledit pied, marqué de ladite unité 1, restera pour la hauteur de ladite base de la colonne sept pouces et un quart, à dix pieds de hauteur, ladite colonne comprenant sa base et chapiteau seulement. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers d'icelle, comme si lesdites lignes perpendiculaires commençaient dès les extrémités de ladite corniche, tendant en bas. Comme aussi fera-il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de pareil ordre, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de dix pieds, qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par quatorze parties, signifiant quatorze pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes, et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres, qui m'a causé d'ajouter à la fin de ce troisième chapitre dudit ordre ionique sans piédestal, continuant la forme par moi ci-devant observée ès précédentes colonnes, tant de l'ordre toscan que dorique, pour l'utilité que je connais qu'en peuvent tirer lesdits artisans, au grand plaisir et contentement de ceux qui les mettront en besogne.

[n. f.

Illustration : base, chapiteau et entablement ioniques]

[n. f.

Illustration : base ionique, imposte et tracé de la volute ionique]

[n. f.

Illustration : chapiteau ionique et plan du chapiteau]

[n. f.

Illustration : entablement ionique et décor de la frise ionique]

[n. f.

Illustration : ordre ionique avec piédestal]

f 4

CHAPITRE IV.

Il y a encore une autre manière de colonne ionique, qui ressemble fort bien à la précédente, excepté la stylobate qu'elle a davantage. Et aussi qu'elle diffère, quant au chapiteau, frise, et corniche, comme appert par la figure suivante. La hauteur de cette colonne, cotée A, se divise premièrement en quatorze parties, dont la stylobate en aura trois parties de hauteur. Mais la stylobate même soit divisée en huit parts au côté senestre, une pour la cimaise en bas, une pour la cimaise en haut. Le restant soit divisé en trois parts, dont les deux seront la largeur de la stylobate. Les deux cimaises du côté senestre se font en cette manière : la base du côté senestre, cotée D, soit divisée en trois, une partie en bas pour le plinthe, la seconde pour la sima, assise sur le plinthe, laquelle divisée en six, une de ses parties sera pour le filet au-dessus du plinthe, l'autre sera la règle, ou filet, dessus la sima. Mais la troisième partie de ladite base soit divisée en deux parties égales : une d'icelle pour le tore qui est oublié à mettre, mais se voit à la grande au côté dextre, l'autre pour le trochile, duquel la cinquième partie est le filet sous le tore. Mais le tore soit divisé en trois parts, dont un tiers sera le filet d'en haut, et la saillie et projecture du plinthe de ladite base est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La cimaise d'en haut ou corniche de la stylobate au côté senestre, cotée E, soit premièrement divisée en deux, dont celle d'en haut soit divisée en trois, deux pour la fasce, et la troisième part pour la sima, qui derechef se divise en trois, dont les deux seront données au talon, et la part restante au filet. La partie d'en bas soit divisée en quatre, une pour la fasce, ou plate-bande. Et les autres trois pour la sima, ou doucine, divisée en six, dont celle d'en haut fait le filet dessus ladite sima. Et le tout doit saillir en carré, comme la base.

La base, ou cimatie, du côté dextre, coté B, premièrement se divise en trois parts : une pour le plinthe, mais les deux derechef se divisent en cinq, trois pour la sima, et deux pour le tore avec son filet ; l'inférieure sixième partie de la sima est le filet dessous ladite sima, et la supérieure troisième partie du tore est pour le filet. Sur icelui la saillie, ou projecture, doit être telle comme la figure le démontre. La supérieure cimaise du côté dextre, cotée C, se divise tout ainsi comme celle du côté senestre avec peu de changement, comme se voit en la figure d'icelle, et plus à clair en la grande figure étant en l'autre feuillet au côté dextre.

Sur la stylobate on assied la verge avec sa cimaise, ou base, qui se fait en cette manière : toute la largeur de la stylobate soit divisée en 22 parts ; 16 d'icelles seront l'épaisseur, ou grosseur, de la verge en bas, et les 3 parties qui restent de chaque côté feront la projecture du plinthe de la base de la stylobate. Si vous assemblez ces seize parties en une, la verge avec la volute et base, cotée F au milieu de sa verge, aura en hauteur huit d'icelles parties. Ladite cimaise, ou base, cotée G, qui se met sur la stylobate, a la demi-grosseur de la verge ou tronc de la colonne en hauteur, et se divise en trois parts, dont celle d'en bas est le plinthe, et les deux parts qui restent d'icelles dites portions, seront derechef divisées en trois autres, dont l'une sera pour le tore. Le restant soit divisé en douze parties, deux desquelles seront pour les astragales du milieu, une pour le filet dessous le tore, et la moitié pour la règle, ou filet, dessus la fasce. Mais le filet qui est dessus les astragales, est une moitié, et celui qui est dessous contient une partie entière. Le filet qui est au-dessus du tore, coté H, se fait en cette manière : divisez la grosseur de la verge par bas en douze parties ; une demi-partie de ces douze parts sera la hauteur et la saillie du filet. Mais la totale saillie des parties de la cimaise, ou base, est assez claire et intelligible en la base que j'ai figurée en grande forme au côté senestre de la colonne ionique sans piédestal, décrite au troisième chapitre de ce dit livre, que trouverez cotée de la lette N en son plinthe. Le rétrécissement de la verge cotée I, se fait selon celui de la première ionique dépeinte en ce dit troisième chapitre de ce dit livre, tellement que des deux côtés elle soit rétrécie d'une douzième partie.

Sur la sommité de la verge on assied le chapiteau K, lequel se divise tout ainsi comme celui de la première ionique, à savoir la grosseur de la verge soit divisée en dix-neuf parties, dont les neuf et demie seront transférées au côté, et une moitié sera pour le filet dessus la sima, une partie entière pour la sima, deux pour le trochile, deux pour l'échine, une pour l'astragale, et les trois qui

restent soient données au demi-cercle de la volute. La ligne de limaçon doit être tirée comme il est écrit en la volute du gros chapiteau au côté senestre de ladite première colonne ionique sans piédestal, au chapitre troisième, lequel trouverez coté de la lettre O en son trochile.

S'ensuit le pistil(*sic*), le zophore et la corniche, de tous lesquels la hauteur est la quarte partie de la hauteur de la verge, et se divise en dix parts, dont les trois s'attribuent à l'architrave ou pistil (*sic*), trois à la frise et quatre à la corniche.

L'architrave du côté senestre, cotée L, soit divisée en six parties, la sixième partie pour la sima, qui derechef se divise en quatre, l'une pour le filet dessus la sima, et l'autre pour le petit tore dessous icelle. Et les deux parts restantes seront pour ladite sima, et les autres cinq parties des six susdites se diviseront en douze parties, trois pour la fasce d'en bas, quatre pour la fasce du milieu et cinq pour la fasce d'en haut. L'assiette, projecture et saillie d'icelles est (*sic*) assez amplement déclarée en la figure M. Les autres trois parties de dix parties sont pour la frise. La renflure, ou ventre d'icelle, se fera d'un triangle si comme la figure le démontre. La corniche, cotée N, soit divisée en six parties : la première est le dentillon, mais d'icelui est pris le quart pour la sima qui se met au-dessous du dentillon, qui se divise en trois, deux pour ladite sima, et la tierce partie pour le filet sur icelle ; la seconde partie est pour l'échine, mais d'icelui on prend le quart pour le filet dessous l'échine. L'échine avec la dentille ont leur saillie ou projecture en carré : deux parties se donneront aux mutules, une partie à la couronne, et la dernière à la sima, ou doucine ; la cinquième partie des mutules, c'est la sima dessus les mutules, laquelle sera divisée en trois, dont les deux seront

[f 4v°]

pour ladite sima et la tierce partie pour le filet sur ladite sima. Les mutules cotées O seront aussi larges comme hautes. La supérieure tierce partie de la couronne, fait la sima, qui sera divisée en trois comme celle dessus les mutules. La sixième part de la supérieure sima, ou doucine, est attribuée au supérieur filet sur icelle. La totale saillie ou projecture de la corniche sera égale à sa hauteur.

Du côté dextre se fait une autre division de corniche, cotée P, car elle se divise en onze parties, celle d'en bas pour la sima, 3 pour le dentillon et échine, 3 aux modillons, 2 pour la couronne, 2 pour la supérieure sima ; le tiers de la sima d'en bas se donne au filet, la moitié des trois parties faisant l'échine avec le dentillon, sera le dentillon, et l'autre moitié sera l'échine ; la quarte part du dentillon sera le filet sous l'échine, et la septième partie de l'échine est le filet sous les modillons. La cinquième partie des modillons fait la sima en la sommité d'iceux ; la tierce partie de la sima est le filet sur icelle. Et sont lesdits modillons aussi hauts comme larges ; la projecture d'iceux est deux fois aussi grande comme la hauteur. Les cavures, cotées Q, sont telles comme appert par la figure. La couronne n'a ici point de division. Mais la sima, ou doucine renversée, d'en haut, cotée R, se divise en six parties : une partie pour l'astragale sous icelle, et la saillie ou projecture de ladite sima, ou gueule renversée, est égale à sa hauteur contenant trois parties des six, et le restant est donné à l'abacus, ou tailloir, qui s'assied sur ladite sima, ou gueule renversée, autrement appelée lisis, ou talon. Ainsi se fait la colonne selon sa proportion, et à (*sic*) la demi-grosueur de l'inférieur plinthe de la cimaise, base de la stylobate, quatorze fois en hauteur. La verge de cette colonne doit avoir vingt-quatre stries, en la manière comme il est dit en la fin de la description de la colonne précédente, au troisième chapitre de ce dit livre.

Le désir que j'ai de soulager les lecteurs en l'ample intelligence des membres particuliers de ladite colonne ionique, accompagnée de son piédestal, à la différence de la précédente sans piédestal, ou stylobate, comme aussi les artisans à les mettre en œuvre selon leurs dues et parfaites proportions, ils trouveront aux deux pages suivantes les deux prochains pourtraits après le présent chapitre, un piédestal en grand volume, coté S, au côté senestre, et à l'opposite d'icelui, au côté dextre, une base et chapiteau en grand volume, enrichi et accompagné de son ichnographie et plate-forme, de proportion convenable audit piédestal, laquelle base sera cotée au-dessous de son plinthe, et au milieu d'icelui, de la lettre T, et ledit chapiteau, au-dessus de son tailloir, de la lettre V, et ladite ichnographie, ou plate-forme, au milieu de son diamètre, de la lettre

X. Et à côté dudit chapiteau, se voit un profil de chapiteau orné et proportionné, et pour plus ample et claire intelligence aux dits lecteurs et artisans, aux autres deux prochaines pages sera trouvé deux diverses architraves, frises et corniches en grand volume, revêtues de leurs enrichissements antiques et de proportion convenable aux dits grands piédestal, base et chapiteau. L'un desquels pourtraits, à la main senestre, sera coté en sa frise de la lettre Y qui aura sa frise enrichie en petit à côté, n'ayant eu assez de largeur pour la dessiner en grand. Et plus bas vous y trouverez un fronton, coté A, du même ordre, avec ses règles, qui sont après que la corniche sera faite selon l'ordre que l'on a choisi, prenons ionique, il en faut ôter le listel et gueule droite, qui doit servir de couronnement audit fronton, et en prendre la saillie de ce qui reste à la lettre C ; puis poser une (s*i*) jambe du compas sur le point D, c'est la ligne perpendiculaire qui coupe la corniche par la moitié ; de l'autre jambe, allongez jusqu'au bout de la saillie c, et puis sans démarrer la première jambe dudit compas, porter la seconde sur la perpendiculaire au point B ; puis posant ferme sur le B, allongez l'autre jambe jusqu'à C, et ainsi l'arc sera fait, et puis ferez autant d'arcs qu'il y a de lignes à la corniche. Mais il faut ajouter le listel et la gueule droite au-dessus dudit fronton, qui pourra régner aussi sur la corniche, si elle est continuée au dehors dudit fronton. Et celui de la dextre en sa frise de la lettre Z, à côté de laquelle à la lettre A vous verrez le soubassement de la corniche proportionnée à sa grandeur, et ornée selon l'ordonnance des Anciens, avec ses modillons et roses de diverses façons, et les autres ornements recherchés curieusement. Ce qui doit suffire, ce me semble, pour l'intelligence desdits membres particuliers ci-dessus décrits.

Continuant l'avertissement ci-dessus décrit à la fin de chacun chapitre de ce dit livre, tant de l'ordre toscan, dorique qu'ionique, pour le soulagement de l'artisan non lettré, s'aider des proportions et mesures des colonnes ci-devant dépeintes à la fin de chacun desdits chapitres, pour en user et mettre en pratique, sans s'éloigner de leurs dues proportions, aura recours aux deux lignes étant tant au côté dextre que senestre de la suivante colonne ionique avec son piédestal, étant dénuée de chiffres et caractères, pour faire plus clairement apercevoir, tant aux lecteurs et artisans lettrés que non lettrés, l'intégrité ou perfection d'icelle. Par le moyen desquelles deux dites lignes perpendiculaires cotées par deux AA et deux BB, en ses extrémités au côté dextre, et la senestre par deux CC et deux DD, chacune d'icelles divisée en vingt parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouce pourra être divisé en six, ou en douze autres parties, pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes traversantes de chacun desdits chiffres, contenus en l'une et en l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à trois pouces et un demi, par-dessus lesdits quatre pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires, des chiffres 1, 2, 3, 4, lui montrera l'entière hauteur dudit piédestal, y comprenant ses cimaties hautes et basses à vingt pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir le piédestal, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers d'icelle, comme aussi fera<-t->il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées, sans changer de pourtraits, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de vingt pieds qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par vingt-cinq parties, signifiant vingt-cinq pieds, et chacun pied en douze pouces comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, qui pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles. Chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Qui m'a causé de l'ajouter à la fin de ce quatrième chapitre dudit ordre ionique

avec piédestal, continuant la forme de laquelle j'ai ci-devant usé ès précédentes colonnes, tant de l'ordre toscan, dorique qu'ionique sans piédestal, pour le plaisir que je sais qu'en recevront lesdits artisans, de pouvoir par ce moyen contenter ceux qui les mettront en besogne, outre la réputation qu'ils acquerront d'avoir ainsi dextrement suivi la trace ces tant mémorables anciens architectes.

[n. f.]

Illustration : piédestal, base, chapiteau et entablement ioniques]

[n. f.]

Illustration : piédestal ionique]

[n. f.]

Illustration : base et chapiteau ioniques, plan du chapiteau, balustre]

[n. f.]

Illustration : entablement ionique 1, décor de frise ionique et demi-fronton]

[n. f.]

Illustration : entablement ionique 2, décor du soffite de la corniche]

[n. f.]

Illustration : ordre corinthien sans piédestal]

f. 5

TRAITE DE L'ORDRE CORINTHE SANS PIEDESTAL.

CHAPITRE V.

En ce cinquième chapitre traitant de la colonne corinthienne, qui a été à cause de sa beauté et délicatesse, trouvée des antiques plus approcher du corps d'une belle jeune pucelle que nulle des précédentes, soit la toscane, dorique ou ionique, lesquelles ils ont, comme il est ci-devant dit au premier, second, trois et quatrième chapitres précédents, appropriées tant à la robuste stature de l'homme qu'à celle de la femme, qui sont de beaucoup plus grosse forme et moins délicate que la virginale, à la similitude de laquelle ils ont élevé la dite colonne corinthe. La totale hauteur d'icelle y comprenant tous ses membres principaux, savoir est base, chapiteau, architrave, frise et corniche, coté A, se divise premièrement en huit parties, dont l'une desdites parties et la plus haute d'icelles divisée en cinq parts, en ôterez de la sommité la cinquième part, qui est une quarantième partie de ladite totale hauteur. La huitième part de la colonne en bas, cotée B, se divise en vingt-deux parties, que nous avons signée par AB, d'autre forme de la précédente lettre A, et c'est la largeur du plinthe, ou base, et les seize parts qui restent font la grosseur de la verge de la colonne. La colonne avec le chapiteau, la cimaise, ou base d'en bas, cotée C, doit avoir en hauteur neuf fois la grosseur de la verge par bas. La base de la colonne, cotée D, a en hauteur la demi-grosseur de la verge en bas. La quarte part d'icelle est la hauteur du plinthe. Le reste se divise en cinq parties, dont une partie est pour le tore supérieur. Partissez après une de ces celles cinq parties en quatre, et une de celles quatre parts ajoutée à la cinquième partie d'en bas, sera le tore inférieur. Ce qui se verra plus à clair en la grande base suivante enrichie. L'espace qui est entre deux tores, vous le partirez en douze parties, deux d'icelles parties font deux astragales ; une moitié est pour le filet dessous le tore supérieur, et l'autre moitié est pour le filet dessus les astragales ; et une moitié est le filet dessous les astragales ; mais le filet, ou ceinte, sur le tore inférieur sera large deux tiers d'une partie. Le filet sur la base, cotée E, se fait en cette manière : partissez la grosseur de la verge en douze parties, une d'icelles sera le rétrécissement de la verge, et une moitié sera la hauteur du filet, et une moitié est la projecture. La projecture des membres restants est telle comme il appert plus à plein en la base étant au côté senestre de la présente en grand volume, que nous avons marqué de la lettre O au milieu et au-dessous de son plinthe. Le chapiteau que l'on assied sur la verge, cotée F, est aussi haut comme la verge en bas est grosse. La septième partie du total chapiteau est son supérieur abacus, et a autant de saillie comme le plinthe de la base, lequel se divise en trois parties, dont les trois plus hautes seront pour l'échine, et le reste pour le filet et carré, ou plate-bande dudit abacus, qui se divise comme il est plus clairement démontré en la figure du grand chapiteau étant au côté senestre de celui-ci, coté de la lettre P au-

dessus de la rose étant au mitan de son abacus, ou tailloir, et plus à plein déclaré pour le grand chapiteau étant au côté dextre de la grande base enrichie, cotée ladite base de la lettre Q et ledit chapiteau de R. La plate-forme, ou ichnographie du chapiteau, et la façon des feuilles et des volutes, est démontrée tant en la figure dudit gros chapiteau qu'en celui qui est figuré encore en plus grande forme, accompagné de son ichnographie, ou plate-forme, ou filet prochain suivant lesdites colonnes corinthes. Au bout de la verge est la ténia, qui est haute la douzième partie de la grosseur de la verge en bas ; et se divise en trois parties, dont le filet en tient une partie et l'astragale deux, la projecture desquels est égale ou pareille à la hauteur. La verge de cette colonne, cotée G, a tel rétrécissement comme il appert en la figure de la première ionique ; et est striée comme la verrez en la seconde ionique. Mais l'inférieure tierce partie de la hauteur d'icelle s'emplit comme une canne, ou bâton, comme on peut voir en cette figure.

Après le chapiteau, s'ensuit le pistil (*sic*), coté H, étant de même hauteur que la base, dont la septième partie est la sima, laquelle se divise en trois parts, dont le filet en fera une partie, et la sima deux. Le reste de l'épistyle se divise en douze parties, dont les trois parties sont données à la fasce inférieure, quatre à la fasce du milieu et cinq à la fasce d'en haut. La huitième partie de la supérieure fasce est pour l'astragale dessous icelle fasce. Item la huitième partie de la moyenne fasce fait aussi un astragale dessous icelle, et ont telle saillie, ou assiette, comme la figure le démontre.

S'ensuit la frise, cotée I, dont la hauteur se fait en cette manière ; partissez les pistils (*sic*) en quatre parts, les cinq vous produiront la hauteur de la frise. La huitième partie de la frise, c'est la sima, laquelle se divise en trois, dont le filet en a un tiers et la sima deux tiers. Après la sima s'ensuit le denticule, coté K, qui est, ensemble son filet, aussi haut comme la moyenne fasce de l'architrave, qui est cotée d'une croix y comprenant son astragale. Ce filet étant sur le denticule, contient la septième partie de la hauteur d'icelui. Le denticule a autant de saillie comme de hauteur. Et ses dentillons ont en largeur la demi-hauteur, et l'espace d'entre deux a deux tiers de sa largeur. Sur le dentillon s'assied l'échine, cotée L, qui doit être aussi haut comme l'inférieure fasce de l'architrave, cotée de la marque suivante O. Puis après s'ensuit la couronne, cotée M, qui est aussi haute comme la moyenne fasce de l'architrave, cotée d'une croix comme il est dit ci-dessus. Deux tiers de cette couronne font la fasce, et un tiers est pour la sima qui se met sur la fasce, laquelle se divise en trois : deux se donneront à la sima, et le tiers à son filet. Au dessus de la couronne, cotée N, on assied la corniche, ou supérieure sima ; et la hauteur de cette corniche est d'une septième part plus grande que la moyenne fasce de l'architrave. Et cette dite septième partie est le filet dessus la sima, et la projecture et saillie est un carré. Mais la totale corniche doit saillir en carré, y ajoutant deux cadrats du filet. Et ce faisant, aurez accompli la vraie symétrie et proportion de la colonne, selon qu'en ont usé les très excellents architectes antiques, tant à Corinthe, Rome, Venise qu'autres lieux. Le lecteur et artisan curieux trouvera aussi en grand volume, en la page suivante, le grand chapiteau, étant au côté dextre de la grande base enrichie, un pourtrait contenant architrave, frise et corniche en grand [f. 5v^o]

volume et proportion convenable à ladite base et chapiteau ci-dessus mentionnés, cotés par S, et autres pièces, savoir deux impostes au-dessus de la grande base, un profil de volute corinthienne et un soubassement du même ordre en petit volume.

Antiquité de la colonne corinthienne, cinquième en ordre, sans piédestal.

La quatrième espèce de colonne nommée corinthe, imitant la gaieté et grâce virginale, en ce qu'elle approche de la délicatesse du corps d'une pucelle mignardement ornée et revêtue de riches accoutrements, il ne serait raisonnable d'oublier l'antiquité d'icelle, et notamment son chapiteau, qui fut trouvé par un très excellent et des plus antiques architectes, nommé Callimachus, qui pour la science des bâtiments et ouvrages de marbre, était tenu entre les Athéniens le plus excellent. Et pour revenir à l'antiquité dudit chapiteau et invention d'icelui, il est à noter qu'en la cité de Corinthe il y eut une pucelle d'âge nubile, qui vint à être saisie d'une maladie de laquelle elle

mourut, et dont sa gouvernante conçut un tel deuil et tristesse au cœur, tant pour l'amitié qu'elle lui portait de son vivant, que pour la voir ainsi défaillir en ce florissant âge, ornée de si excellentes beautés et vertus qu'à chaque fois que cette bonne matrone et gouvernante venait à trouver quelque pièce de besogne dont elle avait accoutumé de servir cette jeune merveille, cela lui ramenait au cœur toutes ses amertumes et tristesses passées. Quoi voyant, elle fut contrainte pour y remédier et se garantir d'un même accident, à tout le moins d'une langoureuse vie, d'amasser toutes lesdites besognes et vaisseaux, desquels elle avait accoutumé de servir ladite pucelle, qu'elle mit dedans un panier de clisse fait d'osier couvert d'une tuile, lequel elle fut poser sur la sommité de la sépulture de ladite vierge. Et de cas fortuit se trouva sous ledit panier une racine d'acanthé, ou branque ursine, laquelle chargée du poids susdit commença sur le printemps à boutonner et chercher lieu de jeter ses bourgeons et feuilles de sorte que les nouvelles branches sortirent de tous côtés autour dudit panier. Mais pour la pesanteur de la tuile furent lesdites branches contraintes se voûter et courber en bas en manière de volute. En quoi ledit Callimachus prit grand plaisir et délectation à voir la nouveauté de cette herbe, et en prit le patron pour enrichir ladite colonne et son chapiteau, pour en user en la cité de Corinthe, auquel il donna une très excellente symétrie et proportion, comme l'on pourra voir par le pourtrait et délinéations de ladite colonne et chapiteau ci-après dépeinte.

Mais pour plus ample intelligence aux simples artisans non lettrés, pour s'aider desdites mesures à élever colonnes ou pilastres, soit tant pour la décoration des avant-logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes ou autres chefs-d'œuvre qu'ils voudront enrichir de colonnes ou pilastres, prenant avis aux deux côtés de l'une des colonnes ci-après dépeintes de ce dit ordre premier ordre corinthien, comme aussi pareillement des autres suivantes, soit tant de l'ordre corinthien avec piédestal que composite, c'est à savoir de celles qui sont dénuées de chiffres et caractères, pour les mener en leur apparente et exacte perfection. Il trouvera aux côtés d'icelles, deux lignes perpendiculaires et parallèles, l'une desquelles étant au côté dextre de cette dite corinthienne sans piédestal, cotée des lettres TV en ses deux extrémités, et celle du côté senestre XY, chacune d'icelles divisées en quinze parties égales, supposées chacune d'icelles parties, pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties, pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Par le moyen desquels pieds et pouces contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux perpendiculaires traversante de chacun des chiffres contenus en l'une et en l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas à la base, à deux pouces au-dessous du chiffre 1, ès dites deux lignes perpendiculaires. Tirez des douze points que contient ledit pied marqué de ladite unité, restera pour la hauteur de ladite base de la colonne dix pouces à quinze pieds de hauteur, ladite colonne comprenant sa base et chapiteau seulement. Ce que continuant ledit artisan, en montant vers le sommet et corniche de ladite colonne, trouvera les mesures de tous les membres particuliers d'icelle, comme si lesdites lignes perpendiculaire commençaient dès l'extrémité de ladite corniche tendant en bas, comme aussi fera<-t-> il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de pareil ordre, sans changer de pourtrait, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires, comme si au lieu de quinze pieds, qu'avons supposés par exemple, lesdites lignes perpendiculaires étaient divisées par vingt parties, signifiant vingt pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas, pourront par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles.

[n. f.

Illustration : base, chapiteau et entablement corinthiens]

[n. f.

Illustration : base corinthienne et impostes]

[n. f.

Illustration : chapiteau corinthien et plan du chapiteau, détail des crosses]

[n. f.

Illustration : entablement corinthien, décor du soffite de la corniche corinthienne]

[n. f.

Illustration : ordre corinthien avec piédestal]

f. 6

TRAITE DE L'ORDRE CORINTHE AVEC SON PIEDESTAL.

CHAPITRE VI.

La seconde colonne corinthienne est fort semblable à la précédente, excepté la stylobate qu'elle a davantage, et aussi que ses corniches sont différentes de ladite première corinthe, qui semble être beaucoup plus forte et ferme. La hauteur de toute laquelle dite colonne, cotée A, sera premièrement divisée en neuf parties, dont les deux premières parties en bas feront la hauteur de la stylobate. Lesquelles deux parties divisées en neuf, une desdites neuvièmes parties sera pour la cimaise haute de ladite stylobate, et l'autre pour l'inférieure. Et le restant se divise en cinq, dont les trois sont pour la largeur de la stylobate. La cimaise basse de la stylobate, cotée B, se doit partir en cinq parts, dont les deux seront pour le plinthe, et le restant parti en quatre, une partie sera pour l'inférieur tore, deux pour la sima, et le restant pour l'astragale dessus la sima, dont le filet en a le tiers. La cinquième partie de la sima, c'est le filet de dessus le tore. La saillie est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La projecture ou saillie des membres restants, est telle que cette figure le démontre. Et comme il est plus à plein déclaré ès cimaises de la stylobate étant en grande forme au côté senestre desdites colonnes, cotées O, au milieu et dessous le plinthe de ladite cimaise basse. La corniche, ou simatie (*sic*) de la stylobate, cotée C, doit être divisée en deux : la supérieure partie sera la fasce, ensemble la sima divisée en trois, une partie est pour le filet, les deux autres parties au-dessous ladite fasce seront pour la couronne. La deuxième et inférieure partie se divise en quatre autres parties, dont la quatrième partie sera pour l'inférieure sima. Et les trois parts restantes divisées en deux, la première partie des deux sera la fasce dessus la sima, le tiers de laquelle sera donné à son filet, et l'autre moitié sera l'échine dessous la fasce, ou couronne. La projecture de la corniche, ou cimaise supérieure, est comme la saillie de la base, ou cimaise inférieure, à savoir la prééminence d'un cadrat. Sur la stylobate s'assied et est colloquée la verge avec sa base, laquelle se divise en cette manière : partissez la totale largeur de la stylobate en six, les quatre feront la grosseur de la verge, et à chacun côté demeure une partie pour la grosseur ou projecture de la base.

La colonne ensemble sa base et son chapiteau, coté D, a neuf fois en hauteur la grosseur de la verge en bas. La base de la verge, cotée E, a en hauteur le demi-diamètre de la grosseur de la verge par bas, la hauteur de laquelle, divisée en quatre parties, une d'icelles sera le plinthe, les trois parties qui restent se partiront en cinq, dont une partie sera le tore d'en haut. Partissez en après une de ces cinq parties en quatre parts, et une de ces quatre ajoutée aux autres cinq, ce sera l'inférieur tore sur le plinthe. L'espace entre deux tores se doit diviser en douze parts, les deux feront les deux astragales du milieu, la moitié d'une d'icelles fait le filet dessous le tore supérieur, une autre moitié fait le filet, ou ceinte, dessus les astragales, l'autre moitié fait le filet dessous les astragales. La base étant au côté gauche de la présente, en grand volume, ne diffère en rien de la présente que du plinthe, qui porte le tiers du diamètre d'icelle, au lieu que l'autre n'en porte que le quart. Le filet dessus la base de la verge, là où vous voyez les douze parties, se fait en cette manière : partissez le diamètre de la grosseur de la verge par bas, cotée F, en douze parts, à chacun côté une part, c'est le rétrécissement de la verge ; une moitié, c'est la hauteur du filet et doit saillir une partie entière. La projecture des autres membres se démontre en la base de la première colonne corinthe, qui est en grande forme au côté senestre d'icelle, cotée de la lettre O.

En haut, au bout de la verge s'assied le chapiteau, coté G, qui est aussi haut comme le diamètre de la grosseur de la verge de la colonne par en bas. La hauteur dudit chapiteau se divise

comme il se voit au chapiteau étant en plus grande forme au côté senestre desdites deux colonnes, coté P sur la rose étant au milieu de son abacus. Les volutes et feuilles se font selon la déclaration de la figure dudit chapiteau, et comme il est plus à plein déclaré en la figure du gros chapiteau, coté R sur la rose de son abacus étant au côté dextre de la grande base enrichie, déclarée sur la fin du chapitre de la première colonne corinthienne sans piédestal de ce dit livre. Dessous le chapiteau est la ténia, cotée H, qui a en hauteur une douzième partie de la largeur de la verge en bas, laquelle étant divisée en trois, en donnez au filet une partie et deux parties à l'astragale. La projecture est conforme à la hauteur, le rétrécissement de la verge est tel comme celui de la première colonne ionique, au troisième chapitre dudit livre. Cette colonne peut être striée comme l'ionique, ou comme la première corinthienne, si comme il est noté en l'ichnographie dudit grand chapiteau de la première colonne ionique, coté sur son abacus de la lettre N, étant ledit chapiteau du côté dextre de la grande base ionique enrichie, au troisième chapitre dudit livre. Sur le chapiteau se met le pistil (*sic*), la frise et la corniche. Sa hauteur est la quarte part de la hauteur de la verge et se fait en cette manière : partissez la quarte part en dix parties, et donnez à l'architrave trois parties, à la frise trois parties et à la corniche quatre parties ; une septième partie de l'architrave, cotée I, fait la sima, ou corniche haute. Le reste se partira en douze parties, dont la fasce inférieure en aura trois, la moyenne quatre et la supérieure cinq. Ce fait, partirez la supérieure fasce en huit, une pour l'astragale, et en telle manière se donne une (*sic*) astragale à la moyenne fasce et a sa projecture et sa collocation, selon que démontre la figure. Les trois parties des dix parties susdites font la frise, cotée K, comme il est dit ci-dessus. La corniche sur le côté senestre se doit partir en neuf parties, une pour la sima dessus la frise, deux pour l'échine, deux pour les mutules, deux pour la couronne et deux pour la sima supérieure. Après ce, partirez l'échine en sept parties et donnez aux filets, aux ambedeux côtés deux parties. La quarte part des mutules fait la petite sima dessus les mutules, qui se divisera en trois parties, une pour le filet et le reste pour la sima ; et une quarte part de la supérieure sima, ou doucine, se donnera à la petite sima, ou cornichette, dessus la couronne. Le reste se divisera en six parties, dont une partie est le filet, dessus ladite sima, ou doucine. La projecture ou saillie de toute la corniche, doit être en carré.

[f. 6v^o]

Les mutules, cotés M, auront égale largeur et hauteur, et distance égale à leur saillie, comme il se peut voir en cette figure, et plus à clair en la grande corniche étant au côté senestre desdites colonnes, laquelle corniche trouverez cotée de la lettre O dedans la couronne au-dessus d'un mutule, et encore plus à clair en la grande corniche suivante enrichie, cotée d'un P sur l'un de ses mutules. L'ornement des frises desdites corniches sont à côté, dessinées en petit.

Du côté dextre, se partira la hauteur de la corniche, cotée L, en cinq parties, une soit donnée à l'échine, ensemble à son filet, deux aux mutules, une à la couronne et une à la sima. Un tiers de l'échine, c'est le filet. Les mutules seront divisés en huit parties, dont celle d'en haut s'adjoit avec la couronne, l'autre sera la sima en haut, auprès des mutules. Les fascies des mutules se feront de la manière comme il est écrit de l'architrave, et faut que ces mutules soient carrés en longueur, largeur, hauteur et grosseur, et qu'il y ait tant de distance qu'il y puisse entrer un cadrat de la supérieure couronne. Un tiers de la couronne fait la sima, mais la supérieure sima se divise en six parties, dont la supérieure partie fait le filet. La projecture de la corniche doit être carrée, à savoir que sa projecture soit égale à sa hauteur. Et par ce moyen, suivant ce que dessus, vous aurez la vraie symétrie et proportion de toutes les parties de la seconde colonne corinthienne, comme en ont usé les antiques, et comme il s'en trouve encore de pareilles à présent en la ville de Rome au Panthéon, autrement appelé la Rotonde.

Ne me voulant éloigner de l'avertissement ci-devant écrit à la fin de chacun chapitre de ce dit livre, tant de l'ordre toscan, dorique, ionique que première corinthe sans piédestal, pour le soulagement de l'artisan non lettré, à s'aider des proportions et mesures des colonnes ci-devant dépeintes à la fin de chacun desdits chapitres, pour en user et mettre en pratique, sans s'éloigner de leurs dues proportions, soit tant pour la décoration des avant-logis, portiques, portes, fenêtres,

lucarnes, cheminées, puits, fontaines qu'autres chefs-d'œuvre qui lui seront proposés, aura recours aux deux lignes perpendiculaires et parallèles étant tant au côté dextre que senestre de la présente colonne corinthienne avec piédestal étant dénuée de chiffres et caractères, pour faire plus clairement apparoir tant aux lecteurs et artisans lettrés que non lettrés, l'intégrité et perfection d'icelle. Par le moyen desquelles dites deux lignes perpendiculaires, cotées S et T en ses deux extrémités au côté dextre, et le senestre par VX, chacune d'icelles divisées en vingt-cinq parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi. L'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties pour, par ce moyen, pouvoir plus exactement trouver les proportions et mesures desdites colonnes. Car par le moyen desdits pieds et pouces, contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes traversantes de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à six pouces et demi par-dessus les cinq pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, lui montrera l'entière hauteur dudit piédestal, y comprenant ses cimaties hautes et basses, à vingt-cinq pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir ledit piédestal accompagné de ses dites cimaties hautes et basses, base, tronc de la colonne, chapiteau, architrave, frise et corniche. Ce que continuant ledit artisan en montant vers le sommet de la corniche de ladite colonne, trouvera les mesures et proportions de tous les membres particuliers contenus en icelle ; comme aussi fera<-t-> il en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de même genre, sans changer de pourtraits, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires et parallèles, comme si au lieu de vingt-cinq pieds qu'avons supposés pour exemple, lesdites lignes perpendiculaires et parallèles étaient divisées par trente parties, signifiant trente pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, qui n'auraient la connaissance des lettres, ains seulement la pratique de la règle et compas ; peuvent par ce moyen s'aider desdits pourtraits de colonnes et s'en servir à toutes telles hauteurs que bon leur semblera, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles, chose de grand profit et utilité aux pauvres simples artisans qui n'ont été nourris aux lettres. Qui m'a causé d'ajouter à la fin de ce second chapitre dudit ordre corinthien, et sixième de ce livre, continuant la forme de laquelle j'ai ci-devant usé ès précédentes colonnes, tant de l'ordre toscan, dorique, ionique que corinthe sans piédestal, pour le plaisir que je sais qu'en recevront lesdits artisans, accomplissant par ce moyen la curieuse recherche que les anciens ont fait de la proportion et mesures desdites colonnes, ce qui attirera les passants en une merveilleuse admiration, par la contemplation de telle structure.

[n. f.

Illustration : ordre corinthien avec piédestal]

[n. f.

Illustration : piédestal corinthien]

[n. f.

Illustration : base et chapiteau corinthien (ordre du temple des Dioscures)]

[n. f.

Illustration : entablement corinthien 1, décor de frise]

[n. f.

Illustration : entablement corinthien 2, décor de frise]

[n. f.

Illustration : ordre composite avec piédestal]

f. 7

Quant à la cinquième colonne, elle est appelée composite, à cause qu'elle est composée et assemblée des trois ordres précédents. La totale hauteur de cette colonne, cotée A, soit divisée premièrement en treize parties, dont en prenez trois pour la hauteur de la stylobate, laquelle diviserez en dix parts, une pour la corniche en haut, une pour la base en bas, et la moitié des parties restantes sera la largeur de la stylobate. La cimaise basse de la stylobate, cotée B, au côté dextre soit divisée en sept parts, deux d'icelles pour le plinthe, une pour le tore, deux pour la sima, une pour le trochile, ou nacelle, et une pour l'astragale. Un tiers de l'astragale fait le filet dessus la scotie, ou trochile, et le filet d'en haut a la demi-largeur de l'astragale. Les deux parties de la sima se partiront en six parts, de sorte que les filets et ambedeux côtés auront chacun une partie. Mais toute la grosseur et projecture de ladite cimaise basse est une sixième partie de la largeur de la stylobate, ou piédestal. La saillie des membres est telle comme la figure le démontre, et comme plus à clair sera vu en la cimaise basse, mise en plus grande forme au côté de cette dite colonne à senestre, cotée M.

La senestre et supérieure cimaise, ou corniche de la stylobate, cotée D, soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale avec le filet, deux pour la frise, deux pour la couronne : un tiers de la couronne fait la sima, les deux parties restantes font la fasce ; une quarte partie de la frise est le filet dessous la couronne. La projecture ou saillie de cette dite cimaise, ou corniche, est pareille à la saillie de la cimaise basse.

La dextre et supérieure cimaise ou corniche de la stylobate, cotée C, soit divisée en sept parties, une d'icelles soit donnée à l'astragale et au filet, deux à la frise, une au petit (*sic*) échine, trois à la couronne, tellement qu'une partie fasse la sima, et deux parties la fasce. Chaque partie ou membre doit saillir en carré, c'est que la projecture de chaque partie doit saillir autant comme elle a de hauteur. Sur la stylobate on assied la verge, qui a telle grosseur comme il est dit en la colonne corinthienne, à savoir en cette manière : partissez la largeur de la stylobate en six parties, quatre d'icelles seront la grosseur de la verge, et les deux restantes feront la hauteur de la base qui s'assied sur la stylobate.

La colonne, ensemble sa base et son chapiteau, coté E, est dix fois aussi haute comme le diamètre de la plus basse partie de la verge de ladite colonne en son empiètement. La base de la verge, cotée F, a en hauteur la demi-grosseur de la basse partie de ladite verge, ou tronc de la colonne, et a les mêmes parties et proportions comme la corinthienne, hormis que là où il y a deux petits astragales, nous avons mis en cestui-ci un petit torus, ou mureuille, comme plus à plein est démontré en la base qui est en plus grande forme au côté senestre, cotée N.

Le filet qui se pose sur la base, là où voyez les douze parties, se fait en cette manière : partissez la grosseur de la verge en douze parties, deux d'icelles font le rétrécissement de la verge, une demi-partie est la largeur ou hauteur du filet, et une partie entière est la saillie. Le chapiteau, coté G, la verge, la ténia, le rétrécissement se fait ainsi qu'il est dit en la corinthienne et comme il appert aussi en l'une de ces dites colonnes. La colonne se peut strier selon l'ionique, et parfois aussi selon la corinthienne.

Dessus le chapiteau se met l'architrave, coté H, qui est aussi haut comme la verge de la colonne en haut est grosse, et se divise comme l'architrave ionique avec piédestal, ainsi qu'il appert par la figure, et comme plus à plein est démontré en la présente figure.

Après l'architrave suit la frise avec les mutules, cotée I, et est aussi haute comme la verge en haut est grosse. Partissez la frise en six parties, et une partie sera la sima dessus les mutules, les mutules sont aussi larges comme hautes et se cavent en manière de canaux, si comme il appert par la figure, l'espace entre-deux soit carré.

Sur la frise se pose la corniche de semblable hauteur, au côté dextre, Cotée L ; la moitié de la corniche, c'est la sima ; l'autre moitié, c'est la couronne dessus les mutules ; une quarte part de la couronne engendre la petite cime, ou cornichette dessus icelle ; une septième partie de la supérieure sima sera l'abacus, ou tailloir. Toutes les parties de la corniche doivent chacune saillir en carré. La supérieure partie de la corniche au côté senestre, cotée K, soit divisée en six parties, l'inférieure ou basse partie de ces parties fait l'échine dessous la sima, les trois parties font la sima,

et deux parties font l'abacus. La couronne a tant de saillie comme la sima qui est dessus les mutules, mais la supérieure sima a sa projecture en carré. C'est enfin la symétrie et vraie mesure et proportion de ladite colonne, qui finit et accomplit sa hauteur en treize parties, si comme il appert par les colonnes étant à Rome en l'amphithéâtre, qui à présent est appelé Colisée. La manière de creuser et courber les simes, ou corniches, est démontrée bien à clair ès corniches étant en grande forme au côté senestre de ces dites colonnes, lesquelles j'ai cotées, pour plus claire intelligence, des lettres P celle du côté dextre, et celle du côté senestre de Q. Auxquelles corniches sont ajoutés en la première en ordre un tympan de l'ordre ionique avec la règle pour sa construction, et à la suivante une corniche de la règle et mesure de Vignole, avec ses proportions, afin que les curieux choisissent ce qui leur plaira le plus.

Le tympan se fait de même façon que le fronton ci-devant décrit au quatrième chapitre de l'ordre ionique avec piédestal, mais au lieu de marquer des arcs comme au fronton, il faut tirer des lignes droites de C en A autant qu'il y en a à la corniche de l'ordre dont vous le faites. Et puis ferez descendre toutes vos lignes sur la ligne E, comme au fronton.

[f 7v°]

Antiquité de la colonne composite, septième en ordre.

Des trois dernières espèces de colonnes, savoir est de dorique, ionique et corinthe, procède une invention de colonne appelée composite, et est plus grêle et délicate que la corinthe car elle est composée des trois susdites espèces de colonnes, conjointement unies par bonne proportion de dix diamètres de hauteur, comme il appert par les pourtraits d'icelles ci-après dépeints.

Accomplissant la promesse par moi faite au commencement de ce livre, pour le soulagement des simples artisans non lettrés en l'ample intelligence des proportions et mesures qui se doivent garder et observer à élever colonnes et pilastres en leur perfection et singulière beauté, suivant la trace de ces bons et admirables anciens architectes antiques. Continuant les avertissements ci-devant décrits à la fin de chacun chapitre de ce dit livre, tant de l'ordre toscan, dorique, ionique, corinthe que de cette présente composite, pour en user et icelles mettre en pratique, soit tant pour la décoration des avant-logis, portiques, portes, fenêtres, lucarnes, cheminées, puits et fontaines, qu'autres chefs-d'œuvre qui leur seront proposés, ayant seulement la pratique de la règle et compas, auront recours aux deux lignes perpendiculaires et parallèles étant tant au côté dextre que senestre de la suivante colonne composite, qui est dénuée de chiffres et caractères, pour faire plus clairement connaître aux lecteurs et artisans lettrés que non lettrés, l'intégrité et perfection d'icelle. Par le moyen desquelles dites deux lignes perpendiculaires, cotées par R et S en ses deux extrémités, au côté dextre, et la senestre par T V, chacune d'icelles divisées en trente parties égales, supposées chacune d'icelles parties pour un pied, et chacun desdits pieds divisés en douze petits points, pour démontrer les douze pouces que doit contenir le pied de roi, l'un desquels pouces pourra être divisé en six ou en douze autres parties, pour trouver plus exactement les proportions et mesures desdites colonnes. Car par le moyen desdits pieds et pouces, contenus ès dites deux lignes perpendiculaires et parallèles, posant une règle sur lesdites deux lignes traversantes de chacun des chiffres contenus en l'une et l'autre desdites perpendiculaires, commençant par en bas au piédestal à onze pouces par-dessus les six pieds marqués ès dites deux lignes perpendiculaires des chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, lui montreront l'entière hauteur dudit piédestal, y comprenant ses cimaties hautes et basses, à trente pieds de hauteur, ladite colonne comprenant tous ses membres, c'est à savoir ledit piédestal, accompagné de ses dites cimaties hautes et basses, base, tronc de la colonne, chapiteau, qu'architrave, frise et corniche. Ce que continuant lesdits artisans, en montant vers le sommet et dernier filet, ou carré de la corniche de ladite colonne, trouveront les mesures et proportions de tous les membres particuliers contenus en icelle. Comme aussi il fera en toutes autres hauteurs de colonnes proposées de même genre, sans changer de pourtraits, changeant seulement d'autres lignes perpendiculaires et parallèles, comme si au lieu de trente pieds qu'avons supposés par exemple, lesdites lignes perpendiculaires et parallèles étaient divisées par quarante parties, signifiant

quarante pieds, et chacun pied en douze pouces, comme il est dit ci-dessus. Et conséquemment ainsi de toutes autres hauteurs qui seront proposées aux dits artisans, sans altérer ni corrompre les mesures et proportions d'icelles.

Avertissement pour les entrecolonnes, arcs ou portiques,
et des mesures diverses des colonnes de Scamozzi, Palladio et Vignole, qui
sont à la fin de ce livre.

Il faut maintenant parler des espaces que Scamozzi, Palladio et Vignole ont observés entre les colonnes, et aux portiques ou portes et arcs auxquels ils ont résolu une mesure nécessaire pour leur perfection. Et pour n'être point ennuyeux, je n'en traiterai que d'une sorte, savoir de Palladio, d'autant que j'en ai disposé mon dessin pour sa variété. Commencant donc par l'ordre toscan, où il nomme sa mesure module, au lieu que notre architecte français lui a donné le pied de roi. Néanmoins l'un revient à l'autre, car si le pied de roi se divise en douze pouces ou parties, et une partie en douze points, c'est afin de mieux trouver jusqu'aux moindres divisions des plus petits filets. Et le module de Palladio se divise en soixante minutes, qui veulent dire parties, de même Vignole les nomme parties du module, et le tout à même fin de bien trouver ces dites divisions. Scamozzi la nomme aussi module, divisé en soixante minutes, de sorte que faut être averti que celui qui voudra donner la proportion à une colonne, se doit servir de la mesure dont l'architecte duquel il veut suivre l'ordre, s'est servi pour la composer.

1. Palladio a donné aux entrecolonnes de l'ordre toscan, deux modules et demi de distance entre les deux colonnes, à mesurer l'espace depuis le vif de l'une colonne jusqu'au vif de l'autre colonne par bas, comme vous le verrez marqué au dessin que j'en ai fait à la fin de ce livre, où tous les arcs ou portiques et entrecolonnes de chaque ordre sont réduits en petit, pour servir seulement de démonstration au lecteur. L'arc ou portique du même ordre doit avoir 6 modules et 25 minutes d'ouverture ou largeur, à prendre l'espace ou largeur du milieu du vif d'une colonne dudit arc jusqu'au milieu du vif de l'autre colonne du côté opposite, ainsi qu'il est marqué audit dessin d'un petit angle ponctué au milieu du bas des colonnes desdits arcs. Observant le même à chaque ordre. Et la hauteur dudit arc ou portique aura 7 modules et 40 minutes depuis son plan jusqu'à son cintre ou voûte, ainsi qu'il est marqué audit dessin par de petits bouts de lignes ponctués.

2. Il faut remarquer en l'ordre dorique qu'à cause que Palladio a divisé son module en 2, en cet ordre seulement, et le module en 30 minutes, au lieu qu'aux autres il en a 60, les entrecolonnes de ce dit ordre auront 5 modules et demi à mesurer comme il est dit en l'ordre toscan. Et l'arc ou portique aura 15 modules d'ouverture ou largeur. Et sa hauteur aura 20 modules et demi depuis son plan jusqu'à son cintre ou voûte, observant le tout comme il est dit de l'ordre toscan.

3. De l'ordre ionique, ses entrecolonnes auront 2 modules et un quart de distance, et l'arc ou portique aura 7 modules et 17 minutes d'ouverture ou largeur, et sa hauteur aura 11 modules depuis son plan jusqu'à sa voûte, à mesurer comme il est dit ci-dessus.

4. De l'ordre corinthe, ses entrecolonnes auront 2 modules de distance, et l'arc ou portique aura 6 modules et demi de largeur ; et sa hauteur aura 11 modules 10 minutes, depuis son plan jusqu'à sa voûte, mesurant comme ci-dessus

5. De l'ordre composite, ses entrecolonnes auront un module et demi de distance, et l'arc ou portique aura 7 modules et 15 minutes d'ouverture ou largeur ; et sa hauteur aura 12 modules et 20 minutes depuis son plan jusqu'à sa voûte, mesurant comme ci-dessus. Et Vignole donne à tous les ordres, aux arcs ou portiques, 2 fois leur ouverture ou largeur : pour leur hauteur, à mesurer ladite largeur du coin de la base d'un piédestal à l'autre, excepté à l'ordre corinthe avec piédestal, auquel il donne en hauteur un module de plus

Il faut considérer que les colonnes des arcs ou portiques doivent avoir de saillie hors du pilastre contre lequel elles sont posées, un tiers de module plus que leur moitié, parce que la saillie ou projecture de l'imposte sort justement la moitié de la colonne. Et ce sera une règle générale pour observer en tous les cinq ordres.

Je ne traiterai pas ici des diverses proportions qu'ont données ces architectes ci-dessus nommés, aux cinq ordres de colonnes, et dont les dessins et profils de colonnes sont gravés en trois planches aussi à la fin de ce livre, d'autant que sur icelles lesdites proportions y sont gravées en abrégé. Ce que j'ai cru devoir être assez intelligible pour ceux qui se seront donné le loisir de lire les 7 chapitres contenus en ce livre avec attention, qui leur donneront l'ouverture et la connaissance des noms propres et mots particuliers usités à l'architecture, sans la connaissance

desquels il est bien difficile de la bien entendre. Ayant encore une place vide aux dites planches, pour la remplir j'y ai placé la colonne torte de Vignole, tirée de l'original italien, la règle de laquelle j'ai traduit en français le plus exactement qu'il m'a été possible. Il reste à vous dire que vous verrez à la fin de ce livre celles des plus fameux architectes modernes italiens. Il me semble que c'est tout ce que peut désirer celui qui voudra apprendre l'architecture, parce que les autres n'étant que de faibles imitateurs de ceux-là, il n'auront jamais beaucoup d'autorité.

[n. f.]

Illustration : piédestal, base, chapiteau et entablement composites]

[n. f.]

Illustration : piédestal composite]

[n. f.]

Illustration : base et chapiteau composites]

[n. f.]

Illustration : entablement composite¹, demi-fronton]

[n. f.]

Illustration : entablement composite 2 ; autre entablement]

[n. f.]

Illustration : chapiteau composite et plan du chapiteau]

[n. f.]

Illustration : entrecolonnement des cinq ordres]

[n. f.]

Illustration : proportions des ordres toscan et dorique]

[n. f.]

Illustration : proportions des ordres ionique et corinthien]

[n. f.]

Illustration : proportions de l'ordre composite, entasis et diminution des fûts, colonne torte de Vignole]

Le rétrécissement de cette colonne de Vignole est pareil à celui de Mauclerc

Le rétrécissement de cette colonne + est de Vignole. Il dit qu'ayant résolu les mesures de la colonne, il faut tirer une ligne à l'infini, commençant par C et continuant par D, puis portant la mesure CD du point A jusques à ce qu'elle coupe la perpendiculaire au point B et que l'AB soit continuée jusques en E. De là on pourra tirer tant de lignes qu'on voudra qui partiront de la perpendiculaire et iront à la circonférence de la colonne, sur lesquelles reportant la mesure CD, on trouvera tant en haut qu'en bas l'enflure de la colonne. Elle se peut appliquer à l'ionique, corinthe et composite.

Voulant faire la colonne torte à l'imitation de celles qui sont à l'église de Saint-Pierre de Rome, faut faire un cercle qui sera son plan. Et ce petit cercle du milieu montre de combien elle doit ramper, lequel faut diviser en 8 parts et du milieu d'icelui, à la ligne perpendiculaire, sera tiré 4 parallèles. Puis on divisera toute la colonne en 48 parties égales qui conduiront à former cette ligne spirale ou rampante du milieu, qui sert de centre à la colonne sur laquelle on rapportera la grosseur de la colonne droite ligne pour ligne comme il se voit. Mais il est à noter que les 4 nombres 1, 2, 3, 4, marqués sur le plan, ne doivent servir que pour la première demi-montée. Parce que le commencement part du centre, et de là, en haut, faut suivre la largeur du petit cercle jusqu'à la dernière demi-montée du haut, qu'il faut encore suivre celle d'en bas où sont les 4 nombres susdits.

[n. f.]

Règles de perspective pour bien disposer les architectures, les figures, les arbres et tous autres objets sur quelque plan que ce soit.

Données à la fin de ce livre pour servir de récréation au lecteur curieux qui désirera s'en instruire de soi même. Les leçons plus amples de cette science se trouveront dans la perspective pratique du même auteur.

[Fig.] 1

De l'horizon

L'horizon est une ligne qui sépare le ciel de la terre, et cette ligne est toujours aussi haute que l'œil du regardant, tellement que si le regardant est élevé comme en A, son horizon sera AB, s'il est de sa hauteur C, son horizon sera CD, et étant assis ou de genoux E, il sera EF.

[Fig.] 2

Du point de vue

Sur l'horizon haut ou bas, il faut prendre le point de vue A qu'on dit être de front quand il est au milieu du tableau, et de côté quand il n'y est pas. C'est à ce point que se doivent tirer toutes les lignes qui sont perpendiculaires à notre œil, comme celles B B B tirées au point A doivent être tenues pour perpendiculaires sur la ligne de terre CD, bas du tableau.

[Fig.] 3

Du point de distance

Le point de distance E se doit aussi prendre sur l'horizon, et autant éloigné du point de vue A, que le regardant, le doit être effectivement pour voir le tableau. C'est par le moyen de ce point qu'on trouve tous les raccourcissements des objets. Par exemple, la ligne CD étant le côté d'un carré, si on tire la diagonale CE, sa section F donne DF égale en apparence à CD et FG, étant faite parallèle à CD, on aura le carré perspectif CDFG.

[Fig.] 4

Pavé de carrés vus de front

Pour faire un pavé de carreaux, il faut partager la ligne de terre CD en plusieurs parties égales, et de ces divisions tirer des rayons au point de vue A, et où la ligne diagonale CE les coupera, on doit tirer des lignes parallèles à CD, et le carré CDFG sera partagé en plusieurs autres plus petits carrés.

[Fig.] 5

Pavé de carrés vus par l'angle

Pour faire un autre pavé où les carreaux soient vus par l'angle, il faut diviser la ligne terre HI en tant de parties égales qu'on veut, et ayant tiré les deux extrémités HI au point de vue A, et la diagonale HE, pour former le carré FGHI, il faut tirer toutes les autres divisions de cette ligne de terre HI aux points de distance E E, et on aura le pavé comme on le désire.

[Fig.] 6

Pour élever les solides

Si d'un pavé fait de carrés on veut élever un cube, comme le marqué M, il ne faut qu'élever des lignes à plomb des angles de ce carré abcd, puis porter la hauteur qu'on lui veut donner sur l'une des premières lignes, comme ici de, et de e à A tirer une ligne, ou rayon, qui coupera celle élevée de b en f; après tirez des points e, f, des parallèles a, c, d, et vous aurez le cube parfait et achevé. Le pilastre N se doit élever de même n'y ayant qu'à prolonger les lignes.

[Fig.] 7

Du dessus et dessous des objets

Tout objet, quel qu'il soit, étant élevé au-dessus de l'horizon, se doit voir par-dessous, car il est supposé au-dessus de notre œil, comme est la pièce A, et ce qui est au-dessous de l'horizon, et par conséquent plus bas que notre œil, se doit voir par le dessus comme le corps B.

À Paris chez Pierre Daret avec privilège du roi

[Fig.] 8

Des pilastres et arbres

Quand on voudra mettre de suite et en distances égales plusieurs pilastres, ou arbres, il faut premièrement, poser la largeur qu'on veut leur donner sur la ligne de terre comme GH d'où on tirera au point de vue A, puis mettre le nombre des pilastres et leur distance H I K F sur la même ligne de terre FG, desquels tirant au point de distance E, on coupera les rayons GA et HA; de ces sections on élèvera des lignes qui iront jusqu'au rayon RA, ce doit être le même pour des colonnes, pour des arbres et autres objets.

[Fig.] 9

Pour bien disposer les figures

La règle qui s'est donnée pour les arbres et pilastres, se doit aussi entendre pour les figures. Car en ayant fait une, il faut de ses pieds M, et de sa tête N, tirer des rayons au point A, pris à discrétion sur l'horizon, entre lesquels rayons se doit trouver la hauteur de toutes les autres figures. Par exemple, si au point R on veut une figure haute en apparence, comme MN, il faut de R tirer une ligne parallèle à celle de terre qui coupe le rayon MA au point b, duquel on élèvera une ligne à plomb, bc. Cette ligne bc sera la hauteur pour la figure R, les autres S se trouveront par la même opération.

[Fig.] 10

Pour mettre en perspective un plan irrégulier et sur ce plan élever un corps solide

Ayant mis le plan ABCDEF, au dessous de la ligne de terre KL, il faut de tous ses angles, élever des lignes perpendiculaires sur KL et des sections qu'on y aura faites comme G, tirer des rayons au point H. Pour avoir l'enfoncement des angles, il faut de ceux du géométrique tirer des parallèles à KL qui donneront les sections a e f b d c sur la ligne O ; laquelle se doit porter avec toutes ses mesures sur KL, commençant à G comme sont 1, 2, 3, 4, 5, 6. En passant de ces sections au point I, il faut en faire d'autres, sur le rayon GH marquées a e f b d c, desquelles il faut encore tirer des parallèles à KL et faire un point sur le rayon qui lui est propre. Puis des points trouvés en former un plan, des angles duquel il faut élever des perpendiculaires, et porter sur chacune, les hauteurs qui sont entre MN, ainsi qu'en la figure le reste se voit être.

[n. f.

Illustration]

[n. f.

Illustration]